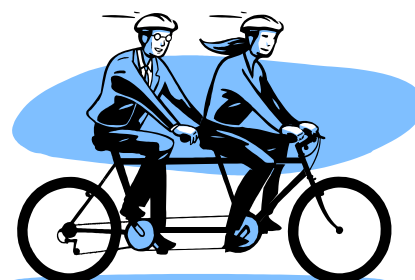




Le Diagnostic Sportif Territorial du Pays de La Châtre en Berry.



Sommaire

1. Présentation du Pays.....	Page 3.
2. Présentation du Conseil Associatif Sportif.....	Page 7.
3. Diagnostic des familles d'activités.....	Page 9.
3.1. Les sports de salles omnisports	Page 11.
3.2. Les sports de grands terrains extérieurs.....	Page 14.
3.3. Les sports terrestres	Page 18.
3.4. Les sports aériens.....	Page 22.
3.5. Les sports mécaniques.....	Page 24.
3.6. Les sports nautiques.....	Page 27.
3.7. Les sports de combat.....	Page 30.
3.8. Les sports de cible.....	Page 33.
3.9. Les sports de boules.....	Page 36.
3.10. Les sports d'équipements spécifiques (gymnastique, escrime, squash, tennis).....	Page 39.
4. Bilan du sport sur le Pays.....	Page 42.

Présentation du Pays de La Châtre en Berry

1- Fiche d'identité du Pays

Syndicat mixte du Pays de La Châtre en Berry.

Nom du président : **Nicolas Forissier.**

Nom du président du conseil de développement : **Bruno Tardieu.**

Nom de l'agent de développement : **Yann Leroux.**

Le Conseil de développement

Nombre de personnes : **33 membres**

Nombre de représentants du mouvement sportif : **2**

Identité de ces représentants :

- *Michel Suchet (CDOS de l'Indre).*

- *Marc Touchet (District de l'Indre du football).*

Les grandes étapes

<i>Candidature</i>	<i>Charte</i>	<i>Programme d'actions</i>	<i>Bilan à mi parcours</i>	<i>Signature Contrat</i>	<i>Montant en dotation</i>
14.03.97	13.02.98	19.09.99	14.09.01	12.03.99	5 754 950 €
18.06.04	25.03.05	Mai 2005			

Les coordonnées

Adresse : 15 rue d'Olmor 36400 LA CHATRE

Tel : 02.54.62.00.72

Fax : 02.54.62.01.06.

Mail : paysdelachatreinberry@wanadoo.fr

Site internet : www.pays-lachatre-berry.com

2- La composition du Pays

Le Pays de La Châtre en Berry : habitants, communes et communautés de communes

⇒ **29 145 habitants** (recensement de 1999).

⇒ **51 communes** sont dénombrées sur le Pays de La Châtre en Berry.

Parmi ces 51 communes, 38 communes se situent sur les deux communautés de communes identifiées sur le territoire.

La commune la plus peuplée du Pays est la commune de La Châtre qui compte 4 547 habitants (recensement 1999).

⇒ **2 Communautés de communes :**

La communauté de communes de La Châtre et Sainte Sévère.

Située à l'est du territoire, cette communauté de communes est composée de 29 communes et comptabilise 16 792 habitants (recensement 1999).

En ce qui concerne la prise en compte du sport, ce groupement est compétent pour « *les activités sportives* » d'une part et « *la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements sportifs* » d'autre part.

La Communauté de communes peut intervenir de différentes façons :

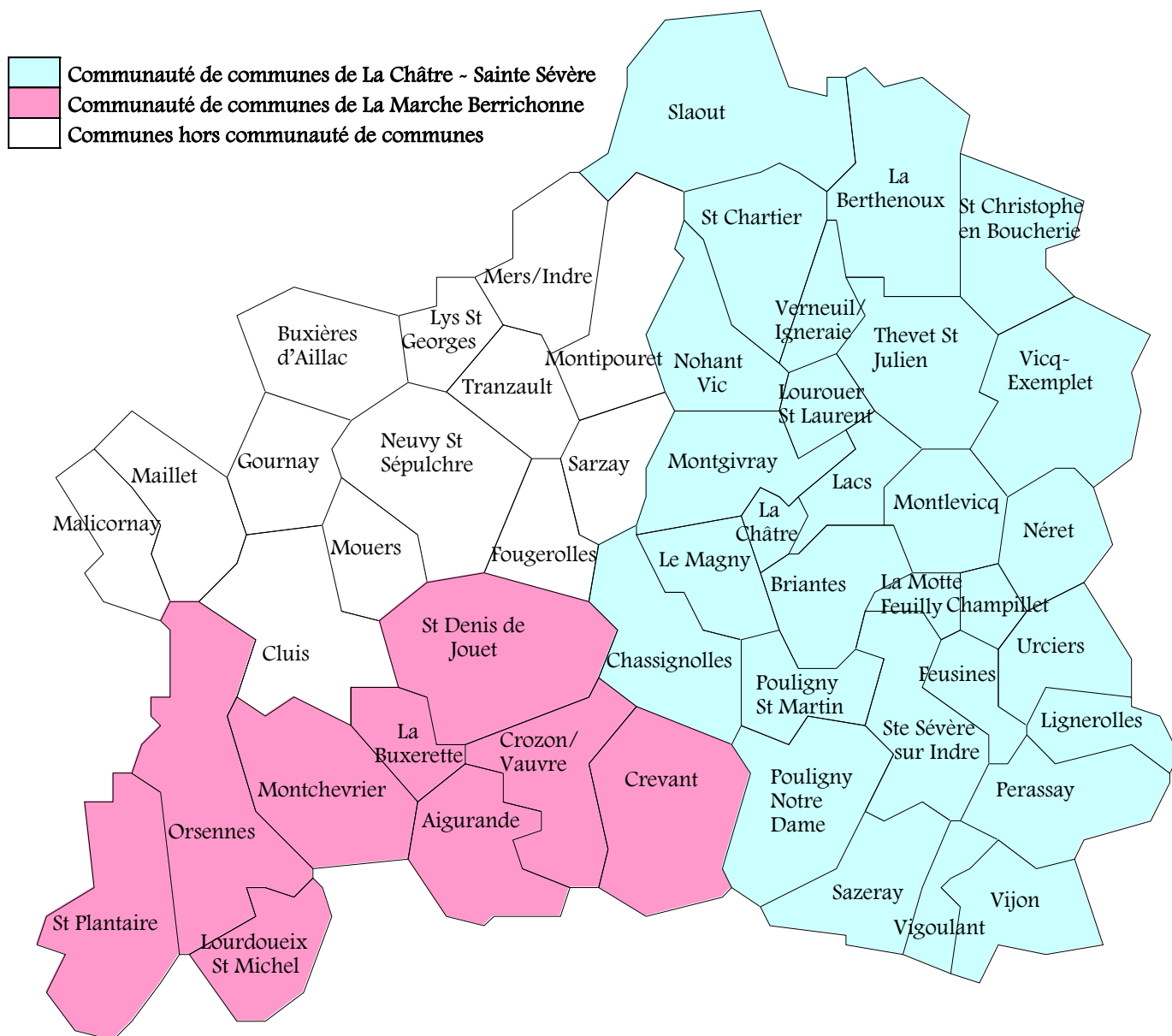
- Financement et gestion d'équipements sportifs.
- Aide à l'entretien des espaces, sites et itinéraires de sports de nature.
- Soutien aux évènements sportifs (prêt de matériel, mise à disposition de locaux).
- Mise à disposition à titre gratuit d'équipements sportifs (pour les scolaires).
- Location d'équipements sportifs (à certains clubs, au milieu scolaire).

La communauté de communes de la marche berrichonne.

Ce groupement de communes, situé au sud-ouest du Pays, dénombre 9 communes et 6 209 habitants.

Cette communauté de communes a la compétence « *construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs* »

Le découpage intercommunal du Pays de La Châtre en Berry



Les caractéristiques sociodémographiques du Pays

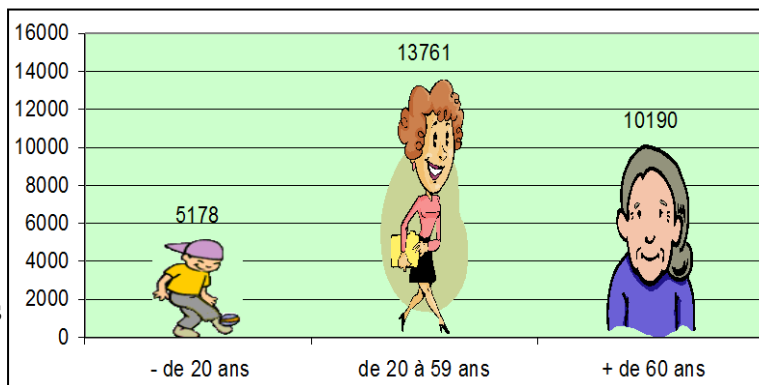
La superficie et la densité du Pays

Superficie du Pays : 1 204 km².
Densité : 24 habitants /km².

La population du Pays

- 1 personne sur 3 de plus de 60 ans
- 1 personne sur 5 de moins de 20 ans

Un patrimoine identitaire



Le Pays de La Châtre en Berry présente plusieurs attraits identitaires forts :

- le bocage : un paysage identitaire façonné par l'homme.
- une architecture de caractère.
- un patrimoine littéraire reconnu : George Sand et les sites romanesques.
- des richesses naturelles : un patrimoine génétique unique.

Vivre au Pays de La Châtre en Berry

L'habitat/le logement : le Pays de La Châtre en Berry est composé d'une ville pôle, de bourgs-centres et de petites communes. Deux constats forts peuvent être dressés :

- 90% des résidences principales sont des maisons individuelles.
- 60% communes ont moins de 500 de habitants.

L'animation : le Pays de La Châtre en Berry propose :

- Une offre culturelle riche (festivals de musique, cinéma-Théâtre, médiathèque).
- Une offre de loisirs diversifiée (nombreux clubs sportifs, activités très variées, équipements adaptés : piscine de loisirs, golf, circuit automobile, mur d'escalade ...).
- Une vie rurale animée (vitalité associative, nombreuses fêtes locales).

Les services et l'enseignement : il est distingué sur le Pays de La Châtre en Berry :

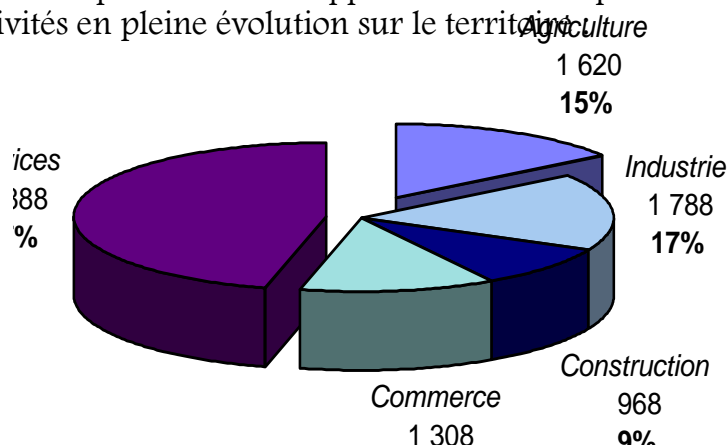
- Des services à la population (portage de repas à domicile, multi-accueil petite enfance, points informatiques publics...).
- Des services de santé complets (accueil de personnes âgées, accueil de personnes handicapées, médecins généralistes et spécialistes, laboratoires...)
- Des établissements d'enseignement (lycée général et technique, 4 collèges, écoles).
- Des établissements de formations professionnelles (restauration du patrimoine bâti, lutherie).

La vie économique du Pays

Le Pays s'appuie sur différents secteurs d'activités pour son développement économique. A titre d'exemples, voici certains secteurs d'activités en pleine évolution sur le territoire :

- l'agriculture.
- la polyculture (productions animales et productions végétales).
- l'artisanat.
- le commerce.
- le tourisme...

Ci-contre : répartition de l'emploi
Par secteurs d'activités.



3- Le Sport et la Charte de développement du Pays (Mars 2005)

Objectif 1 : Améliorer la qualité de vie.	Axe 3: Préserver et valoriser le patrimoine naturel et bâti.	Mesure 5 c : favoriser l'intégration des équipements dans le Paysage.
Objectifs 2 : Développer l'économie locale.	Axe 6 : Elargir l'offre touristique du Pays et renforcer l'accueil	Mesure 20 a : Mettre en valeur les sites de loisirs.
		Mesure 20 b : Diversifier les équipements et les activités de loisirs.
		Mesure 20 c : Développer le tourisme vert.

4- Les actions « sports » identifiées dans le contrat de Pays (Février 2001)

<u>Action</u>	<u>Porteur de projet</u>
Aménagement des extérieurs de la piscine couverte du Pays.	Communauté de Communes de la Châtre Ste Sévère.
Rénovation et extension de la tour du circuit automobile.	Communauté de Communes de la Châtre Ste Sévère.
Agrandissement des vestiaires et éclairage des terrains de foot.	Commune de Cluis
Amélioration et extension des installations sportives.	Commune de Neuvy St Sépulchre
Création d'une carrière de saut d'obstacle.	Privé.
Création d'une piscine couverte et modernisation des équipements nautiques existants (axe 2 - action 9)	SIVOM La Châtre, Montgivray, Lacs, Le Magny
Construction d'un gymnase sur la commune de Ste Sévère sur Indre (axe 2 – Action 11)	Ste Sévère/Indre

2. Présentation du Conseil Associatif Sportif (C.A.S) **du Pays de La Châtre en Berry**

Le Comité Régional Olympique et Sportif du Centre (*CROS Centre*), et le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre (*CDOS de l'Indre*), en étroite partenariat avec le *Pays de La Châtre en Berry*, ont lancé une démarche de mise en place d'un *Conseil Associatif Sportif* sur le territoire.

1. Les principaux objectifs du C.A.S.

Ce *C.A.S* (Conseil Associatif Sportif), qui regroupe les associations sportives locales, *tend à développer de manière cohérente et homogène le sport sur le territoire en adoptant une démarche prospective et pluridisciplinaire*. Cette démarche expérimentale vise à *favoriser la concertation* entre les associations sportives issues des différentes disciplines présentes sur le territoire afin qu'elles puissent *mutualiser les moyens et participer à la définition des priorités sportives du Pays*.

2. Les principales missions du C.A.S.

Ce C.A.S s'est fixé plusieurs *missions* pour développer de manière cohérente et optimale le sport à l'échelle du Pays :

- la réalisation d'un *diagnostic sportif territorial*.
- la remontée de *besoins primordiaux* pour les associations sportives locales.
- la détermination de *priorités* en ce qui concerne les actions sportives à réaliser.
- la *concertation* et le partage entre les clubs sportifs du Pays.

3. Les différentes étapes du C.A.S (Constitution et Travaux)

☞ *Février 2007* : entretien entre le Pays (Président et l'agent de développement) et le mouvement sportif pour aborder l'opportunité de mettre en place un Conseil Associatif Sportif.

☞ *27 Avril 2007* : Réunion de présentation du Conseil Associatif Sportif aux associations sportives du Pays de La Châtre en Berry. A la fin de la réunion, phase d'inscription des futurs membres du Conseil Associatif Sportif.

☞ *12 décembre 2007* : Première réunion du C.A.S : mise en place de la méthodologie de travail, début d'élaboration d'un diagnostic sportif territorial.

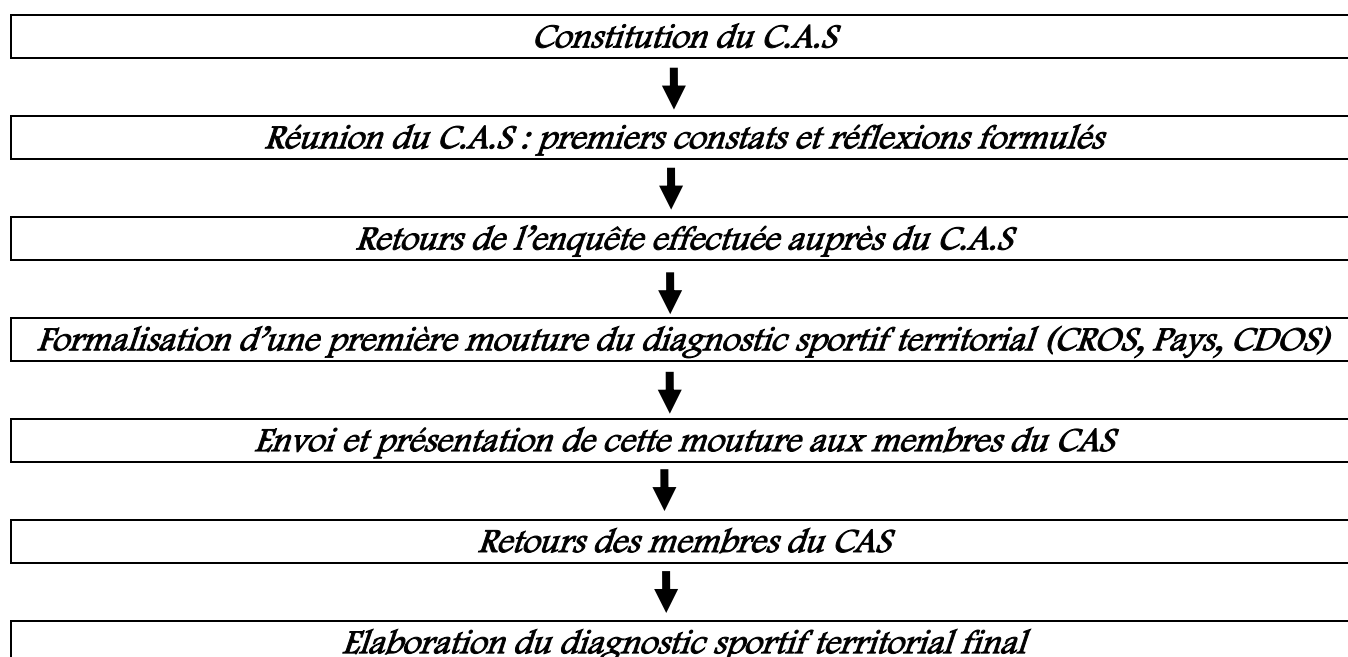
☞ *Date* : phase d'enquête auprès des associations membres du Conseil Associatif Sportif.

4. Le C.A.S : une structure indispensable pour la réalisation de ce diagnostic sportif territorial

Le *C.A.S du Pays de La Châtre en Berry*, de par sa *connaissance du sport local* (atouts, freins, besoins...), est le *pilier de la réalisation de ce diagnostic sportif territorial*. Aidé et guidé par le *mouvement olympique et sportif (CROS et CDOS)* et par le *Pays*, il est à la *base de l'élaboration de ce document* notamment grâce :

- aux *constats et réflexions* que les différentes associations sportives ont pu formuler lors des réunions du CAS.
- aux *réponses à l'enquête parvenue aux membres du CAS*.

5. La méthodologie de réalisation de ce diagnostic sportif territorial



6. La composition du Conseil Associatif Sportif

Prénom Nom	Nom du club - de la structure
Annie Sellami	US La Châtre Basket-Ball
Roland Alaphilippe	US La Châtre Basket-Ball
Jean-Michel Jeambut	US La Châtre Cyclisme
Bertrand Lyonnet	US La Châtre Cyclisme
Jean-Louis Lejot	Union Sportive La Châtre Rugby
Jean-Jacques Guillemain	Union Sportive La Châtre Rugby
Patrice Chancioux	Judo de Mongivray
Jean-Paul Moreau	CD 36 Cyclisme
	CD 36 Cyclisme
Marc Métivier	Les Attelages d'Angibault
Marc Touchet	CD 36 Football
Patrice Fautous	CD Judo
Martine Merley	Club Hippique Boiscourand Gournay
Emmanuel Mantintin	Club Hippique Boiscourand Gournay
Claude Meurgues	Club Hippique Boiscourand Gournay
Claudine Langlois	CD Cyclotourisme
Jean Mercier	Entente Sportive St Plantaire Cuzion Orsennes
Philippe Schmitt	USL Chassignolles
Christiane Rivière	Section Motocycliste de l'US La Châtre
Michel Suchet	CDOS 36 et Basket ball
Yann Leroux	Pays La Chatre en Berry
Patrice Doctrinal	CROS Centre
Yohan Korman	CROS Centre

3. Diagnostic par familles d'activités sportives

Une méthodologie de travail par familles d'activités

Pour réaliser le diagnostic sportif territorial, la *méthodologie de travail par familles d'activités* apparaissait comme la plus appropriée pour aborder de manière transversale le développement du sport sur le territoire. *Les familles d'activités permettent en effet de regrouper des sports présentant des caractéristiques semblables autour de constats et projets communs.*

Le travail par familles d'activités émane de plusieurs constats :

- les *freins et besoins* sont relativement *identiques* entre les sports d'une même famille.
- la nécessité de prendre en compte l'item « *équipement sportif* » comme clé d'entrée est essentiel et les sports d'une même famille utilisent bien souvent le même équipement (ex : basket, hand, volley...utilisent un gymnase).
- le regroupement par famille permet *d'élaborer des projets communs*. Un «*décloisonnement*» de la vision des différentes disciplines permettra ainsi des mutualisations (d'équipements, d'emplois, d'encadrement technique...) sur une famille d'activités, ce qui génère des réductions des coûts publics relatifs au développement du sport.

Les familles d'activités

Les analyses des 10 familles d'activités sportives suivantes permettront ainsi d'aboutir à un diagnostic sportif territorial exhaustif :

1. Les sports de salles omnisports (handball, basket-ball, volley-ball, badminton, gymnastique volontaire, boxe, tennis de table...). Cette famille a besoin pour pratiquer :

- soit de gymnases/salles omnisports.
- soit de terrains spécifiques extérieurs (terrains de basket-ball, de handball...).
- soit de salles spécifiques (salle spécifique de tennis de table, de boxe...).

2. Les sports de grands terrains extérieurs (football, rugby, athlétisme, football américain, base-ball, hockey-sur-gazon...) utilisent tous des grands stades et terrains d'extérieurs. Ces sports peuvent pratiquer aussi bien sur des terrains spécifiques (terrain de football) que sur des terrains mixtes (terrains de football/rugby par exemple).

3. Les sports terrestres (cyclisme, roller, randonnée pédestre, course d'orientation, cyclotourisme, VTT, escalade...) pratique la plupart du temps sur des espaces, sites et itinéraires de pleine nature (bien souvent partagé avec d'autres utilisateurs). Comme la précédente, cette famille d'activités comprend des sports qui peuvent utiliser plusieurs sites de pratiques (ex : le cyclisme utilise un vélodrome/le réseau routier, les chemins de forêt, le roller utilisent la route et les gymnases).

4. Les sports aériens (vol à voile, parachutisme, vol moteur, U.L.M, aéromodélisme, voltige) constituait une famille évidente au regard de la spécificité des caractéristiques communes, la pratique de ces sports s'effectuant sur des sites aériens.

5. Les sports mécaniques (sports automobiles, motocyclisme, karting) : Là aussi cette famille s'imposait d'elle-même à la vue des caractéristiques des sports qui la compose. Petite particularité néanmoins en ce qui concerne le motocyclisme qui peut également pratiquer sur des sites, espaces et itinéraires de pleine nature.

6. Les sports nautiques (canoë-kayak, pêche, natation, études et sports sous-marins, plongée, voile, aviron, ski nautique, motonautisme...) présentent la caractéristique d'avoir deux lieux de pratique distincts que sont les piscines et les cours d'eau/plan d'eau. Dans cette famille, une distinction est donc faite quant à la prise en compte de ces deux types d'équipements.

7. Les sports de combat (judo, karaté, taekwondo, lutte, aikido...) se pratiquent essentiellement dans un dojo. Ces sports de combat peuvent également se pratiquer dans une salle omnisports dans laquelle des tapis sont installés.

8. Les sports de cible (tir, tir à l'arc, ball trap...) utilisent aussi bien stand de tir à la carabine que pas de tir à l'arc. Des « parcours nature » (exemple : parcours 3D pour le tir à l'arc ou parcours de ball trap) sont également utilisés pour la pratique des sports de cible.

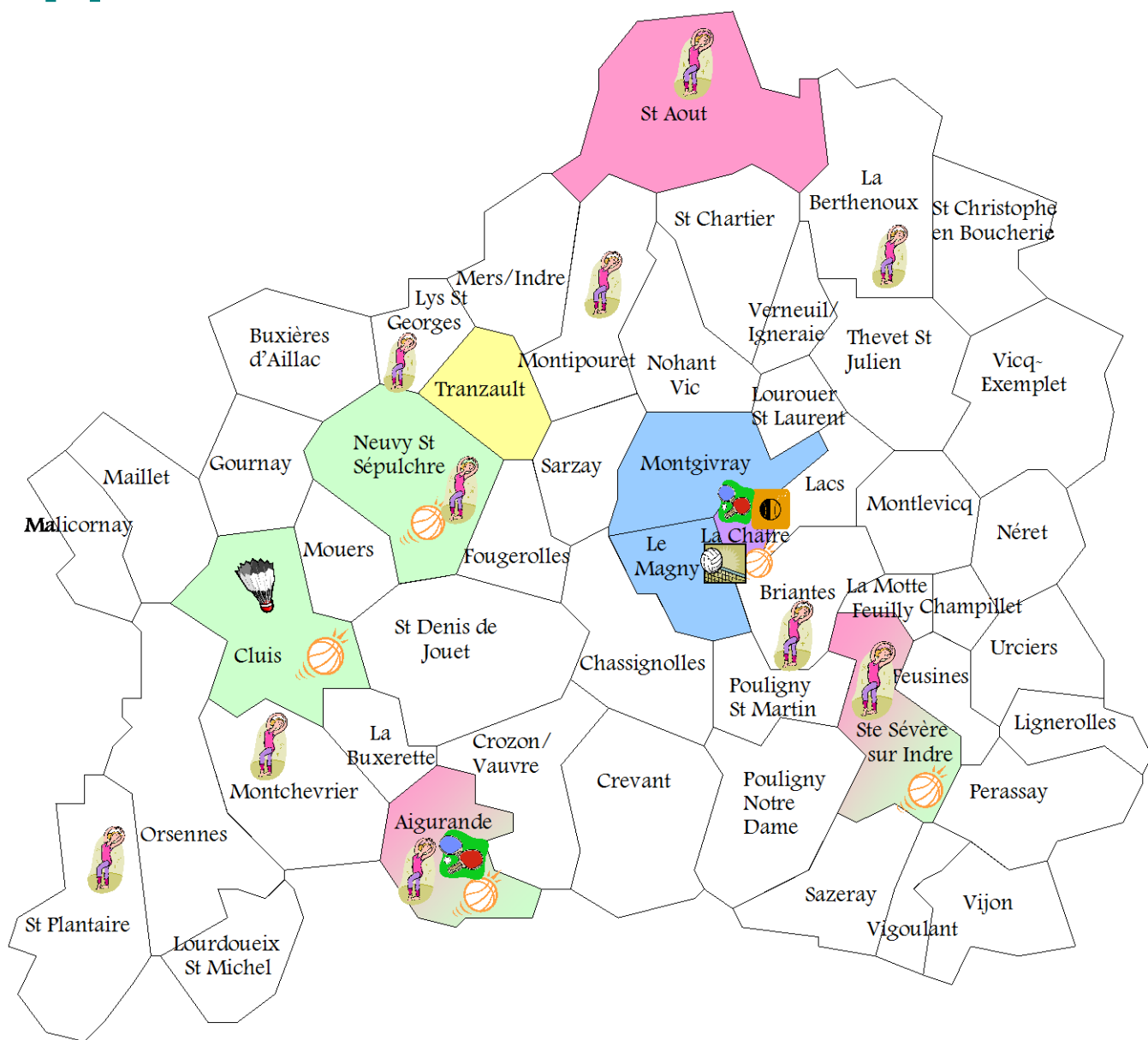
9. Les sports de boules (pétanque, boules, bowling, billard, boule de fort...) sont pratiqués :







- sur des bouledromes pour la pétanque et les boules.
- sur des sites de pratiques de boule de fort.
- au sein de bowling pour le bowling.
- dans des salles spécifiques billard pour le billard.

10. Les sports spécifiques que sont le tennis, l'escrime ou encore la gymnastique présentent pour leur part la caractéristique de pratiquer sur des sites bien spécifiques (court de tennis, salle d'escrime, salle de gymnastique...).

3.1. Les sports de salles sur le Pays de La Chatre en Berry

A. Etat des lieux cartographique des sports de salles omnisports (équipements et associations)



-  Club de badminton.
-  Club de volley-ball.
-  Club de handball.
-  Club de basket-ball.
-  Club de tennis de table.
-  Club de gymnastique volontaire.

- Terrain de basket-ball.
- Plateau multisports.
- Gymnase et terrain de basket-ball.
- Terrain de volley-ball.
- Gymnase.
- Terrain de basket-ball, terrain de handball, gymnase, salle de musculation et salle de tennis de table.

B. Analyses et Constats cartographiques

☞ Les associations de sports de salles

Point positif en ce qui concerne les sports de salles sur le Pays de La Châtre en Berry, la quasi-totalité des sports de salles sont « praticables » sur le territoire au sein d'associations sportives :

- le **badminton** sur la commune de Cluis (un club sur le Pays pour 10 clubs sur le département de l'Indre).
- le **basket-ball** sur 5 communes du Pays (Aigurande, Cluis, Neuvy St Sépulchre, La Châtre et Ste Sévère/Indre), la répartition géographique de ces clubs permettant à la population de pratiquer le basket-ball sans avoir de trop longue distance à effectuer.
- le **handball** sur la commune de La Châtre (9 clubs de handball sont distingués sur l'Indre).
- le **tennis de table** sur les communes d'Aigurande et de La Châtre (25 clubs de tennis de table sur le département), les clubs étant là aussi bien répartis sur le Pays.
- le **volley-ball** sur la commune de La Châtre.

Deux bémols apparaissent néanmoins en ce qui concerne les clubs de sports de salles sur le Pays :

- le Pays ne compte **aucun club de boxe** (alors qu'il existe 5 clubs de boxe anglaise et 1 club de boxe française sur le département de l'Indre).
- même si la quasi-totalité des sports de salles sont « praticables » au sein de clubs sur le Pays, il n'en reste pas moins que le **nombre d'associations sportives de sports de salles est assez faible sur le Pays** (à plus forte raison si l'on compare avec le nombre de club de sports de salles sur le département).

Les clubs de sports de salles sont assez bien répartis sur le territoire. S'il peut être noté que les deux communes que sont Aigurande et La Châtre constituent des pôles forts en termes de tissu associatif de sports de salles, il n'est constaté qu'aucune zone géographique du Pays n'est totalement dépourvue de clubs de sports de salles.

☞ Les équipements de sports de salles

Le Pays comptabilise **5 gymnases/salles omnisports** où peuvent être pratiqués les différentes disciplines sportives de salles : 2 gymnases sur La Châtre, 1 gymnase sur Ste Sévère/Indre, 1 gymnase sur Aigurande, 1 gymnase sur Cluis, 1 gymnase sur Neuvy St Sépulchre. Là encore, le maillage territorial de ces gymnases semble correct.

Les clubs locaux soulignent cependant que la structuration en termes de gymnase/salle omnisports sur la commune de La Châtre est insuffisante en raison du fort nombre d'utilisateurs et du peu de créneaux horaires disponibles.

En complément des gymnases, des terrains ou salles spécifiques sont identifiés sur le territoire de manière à permettre une pratique des sports de salles :

- des **terrains de basket** (La Châtre, St Aout, Ste Sévère/Indre, Aiguranbe).
- un **terrain de handball** à La Châtre.
- un **terrain de volley-ball** à Tranzault.
- une **salle spécifique tennis de table** à La Châtre.

Entre les gymnases et les terrains spécifiques, sur chaque commune où se situe un club de sports de salles se trouve au moins un équipement permettant la pratique des sports de salles (basket-ball, handball, volley-ball, tennis de tables, badminton...), la gymnastique volontaire pour sa part pratiquant soit dans des salles omnisports soit dans des salles polyvalentes/salles des fêtes.

C. Les sports de salles sur le Pays La Châtre en Berry : Etat des lieux et devenir (réunions du C.A.S, enquête et avis des Ligues).

☞ Les atouts à pérenniser et développer pour les sports de salles sur le Pays

- ✓ La quasi-totalité des sports de salles sont « praticables » sur le territoire au sein d'associations sportives : badminton, basket-ball, handball, tennis de table, gymnastique volontaire et volley-ball.
- ✓ Les clubs de sports de salles et les équipements sportifs sont assez bien répartis sur le territoire.
- ✓ Sur chaque commune où se situe un club de sports de salles se trouve au moins un équipement permettant la pratique des sports de salles.

☞ Les freins constatés pour les sports de salles sur le Pays

- * Un tissu associatif de sports de salles assez faible sur le Pays : peu de clubs de badminton (1 sur 10 clubs départementaux), de handball (1 sur 9 clubs départementaux) et de tennis de table (2 sur 25 clubs départementaux).
- * Pas de club de boxe (française et anglaise) ni de twirling bâton sur le Pays Loire Nature.
- * Les gymnases de La Châtre sont « saturés », les utilisateurs de ces gymnases étant très nombreux (fort tissu associatif de sports de salles - toutes les catégories des équipes de basket-ball, de handball, de volley-ball...- et autres utilisateurs tels que les scolaires, les pompiers...).
- * Les gymnases ne peuvent pas tous recevoir de compétitions sportives de handball dans la mesure où ils ne sont pas tous homologués (exemple d'un des deux gymnases de La Châtre).

☞ Les besoins constatés pour les sports de salles sur le Pays

- Besoin de construction d'un gymnase/d'une salle omnisport sur La Châtre (éventuellement sur le « Parc des Sports ») pouvant recevoir toutes les disciplines de sports de salles, ce besoin étant mis en avant par plusieurs sports de salles (handball, volley-ball, tennis, basket-ball, les sports de combat...). Ce besoin émane du constat suivant : les gymnases de La Châtre sont « saturés » et un des deux n'est pas homologué.
- Besoin d'homologation des sites de pratiques (les sites non homologués pouvant recevoir des compétitions sportives)

☞ Les axes de développement pour les sports de salles sur le Pays

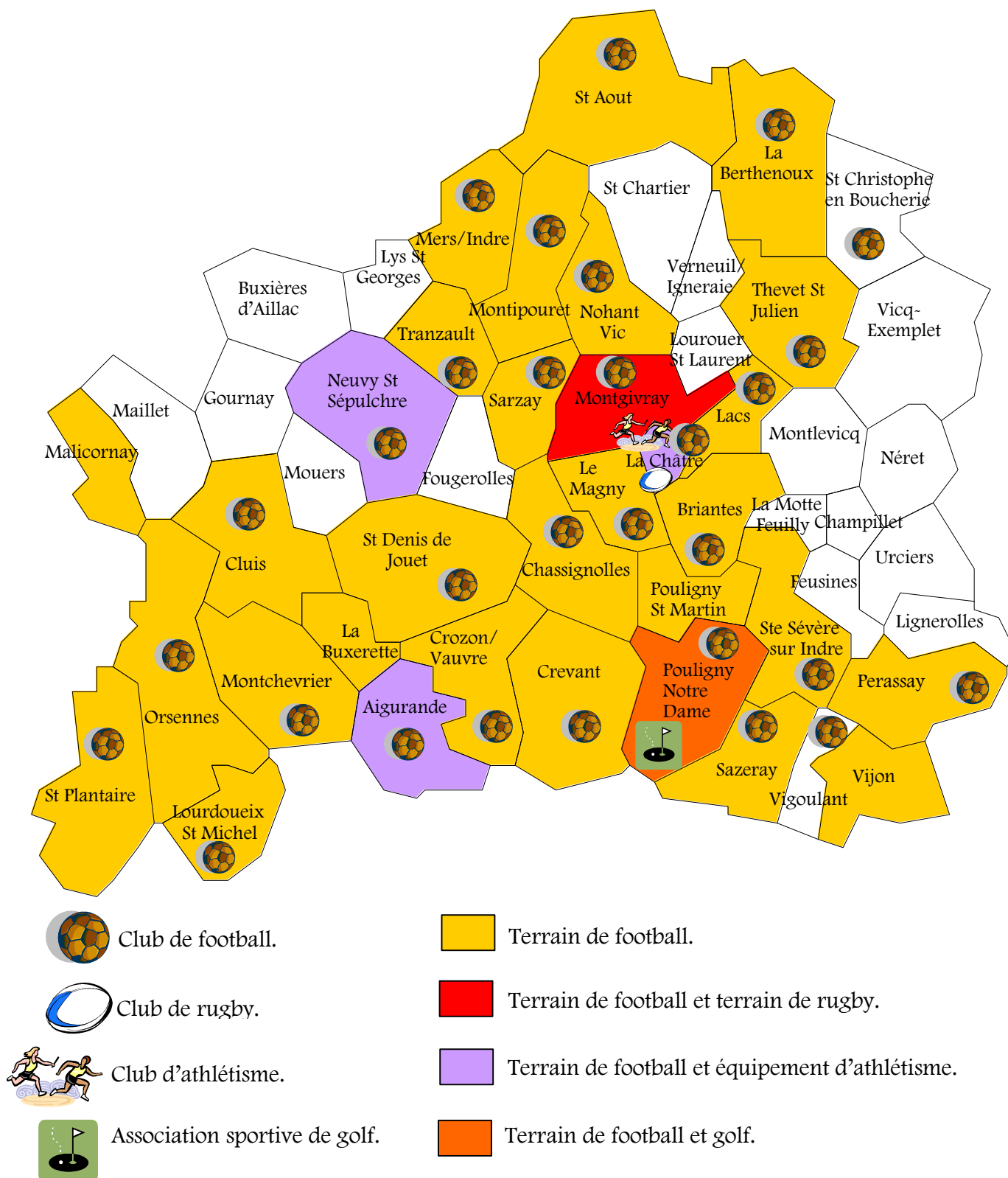
- ▲ Construire une salle omnisports/un gymnase homologué pouvant recevoir de nombreuses disciplines sportives de salles sur la commune de La Châtre.
- ▲ Homologuer les sites de pratiques existants.
- ▲ Se positionner de manière à solliciter une utilisation sportive du complexe multifonction (projet porté par la Communauté de communes de La Châtre et Sainte Sévère).

☞ Les projets identifiés pour les sports de salles sur le Pays

- ↳ Construction d'un gymnase sur la commune de La Châtre en Berry

3.2. Les sports de grands terrains extérieurs sur le Pays de La Châtre en Berry

A. Etat des lieux cartographique des sports de grands terrains extérieurs



B. Analyses et Constats cartographiques

☞ Les associations de sports de grands terrains extérieurs sur le Pays

Quatre sports de grands terrains extérieurs sont « praticables » sur le territoire au sein d'association sportive :

- le **football**, avec ses 30 clubs, est beaucoup pratiqué sur le territoire. Près de 60% des communes du territoire disposant d'un club de football et ces clubs étant relativement bien répartis sur le Pays, il est donc facile pour les habitants désireux de pratiquer ce sport de s'adonner à leur passion.
- le **rugby**, pour sa part, s'appuie sur le club de l'US La Châtre pour offrir à la population la possibilité de pratiquer.
- le Pays présente également l'avantage de proposer à sa population la pratique du **golf** au sein du club de Pouligny Notre Dame.
- l'Union Sportive de La Châtre permet la pratique de **l'athlétisme** au sein d'un club.

A contrario, certaines disciplines sportives de sports de grands terrains extérieurs ne peuvent être pratiquées sur le territoire au sein d'un club en raison de l'absence d'association « support ». C'est ainsi le cas :

- du **base-ball/softball/ cricket** (à souligner que le département de l'Indre ne compte aucun club de base-ball).
- du **football américain** (le seul club de l'Indre étant situé à Châteauroux).
- du **hockey-sur-gazon** (l'Indre étant le seul département ne comptabilisant aucune association sportive d'hockey-sur-gazon).

☞ Les équipements sportifs

La quasi-totalité des communes où se situe un club de football ont au moins un **terrain de football** à disposition (deux communes font exception : St Christophe en Boucherie et Vigoulant). De plus de nombreuses communes du territoire comptent un stade mais plusieurs terrains sur ce stade (terrain d'entraînement et terrain d'honneur), le territoire disposant de 35 stades sur lesquels on comptabilise 47 terrains de football.

Il s'agit donc plus ici de s'orienter vers des rénovations et remises aux normes de terrains de football que vers des constructions de terrains.

L'association sportive de **golf** de Pouligny Notre Dame dispose elle aussi d'un équipement spécifique. Le « Golf club les Driades » comprend en effet un « practice » et un parcours 18 trous.

Le Pays compte un **terrain de rugby** à Montgivray. Il existe donc une incohérence entre la localisation du club (La Châtre) et la localisation du seul terrain de rugby du territoire (Montgivray), bien que les deux communes soient frontalières.

Le territoire aussi des **sites de pratiques d'athlétisme** :

- à La Châtre : aire de saut et piste de 400m.
- à Aigurande : aires miste de saut et de lancer.
- à Neuvy St Sépulchre : piste de 60 m du collège (pas accessible aux activités d'athlétisme).

En ce qui concerne le **football américain, le cricket, le base-ball ou encore le hockey-sur-gazon**, aucun **site de pratique** n'est identifié.

C. Les sports de grands terrains extérieurs : Etat des lieux et devenir

☞ Les atouts à pérenniser et développer pour les sports de grands terrains extérieurs sur le Pays

- ✓ Présence de nombreux clubs de football répartis de manière assez homogène sur le territoire.
- ✓ Présence d'un club de rugby, d'un club de golf et d'un club d'athlétisme qui viennent compléter l'offre de pratique sportive de disciplines de grands terrains extérieurs.
- ✓ Un très grand nombre de terrains de football sur le Pays : la quasi-totalité des communes où se situe un club de football ont au moins un terrain de football à disposition.
- ✓ Présence d'un terrain de rugby sur le territoire.
- ✓ Présence d'un « practice » et d'un parcours de golf 18 trous sur le Pays.
- ✓ Présence de sites de pratiques d'athlétisme à La Châtre, Aigurande et Neuvy St Sépulchre : les équipements actuels donnent entièrement satisfaction.

☞ Les freins constatés pour les sports de grands terrains extérieurs sur le Pays

- * Pas de club de certaines disciplines sportives : base-ball, football américain, hockey-sur-gazon...
- * Un seul club d'athlétisme sur les 8 clubs du département.
- * Deux communes ayant un club de football ne disposent pas de terrain : St Christophe en Boucherie et Vigoulant.
- * Le rugby manque pour sa part d'équipements sportifs : actuellement, 1/2 terrain seulement pour pratiquer (cohabitation avec le football qui prête le terrain qu'il utilise habituellement). La construction d'un terrain synthétique sur La Châtre (courant 2008) permettra néanmoins au foot de libérer complètement le terrain pour le rugby.
- * Pas de site de pratique de base-ball, football américain, cricket, hockey-sur-gazon...
- * Le parking du parc des sports n'apparaît pas adapté : des rénovations semblent nécessaires pour accueillir convenablement l'ensemble des pratiquants et des spectateurs.

☞ Les besoins des sports de grands terrains extérieurs

- Besoin pour le football : construction d'annexes et de clubs house pour pouvoir accueillir les jeunes licenciés après les compétitions sportives.
- Besoin pour le rugby d'équipement.
- Besoin de pérennisation des emplois existants.
- Besoin de matériel.
- Besoin d'aménager le parking du « parc des sports ».

☞ Les axes de développement et orientations pour les sports de grands terrains extérieurs sur le Pays

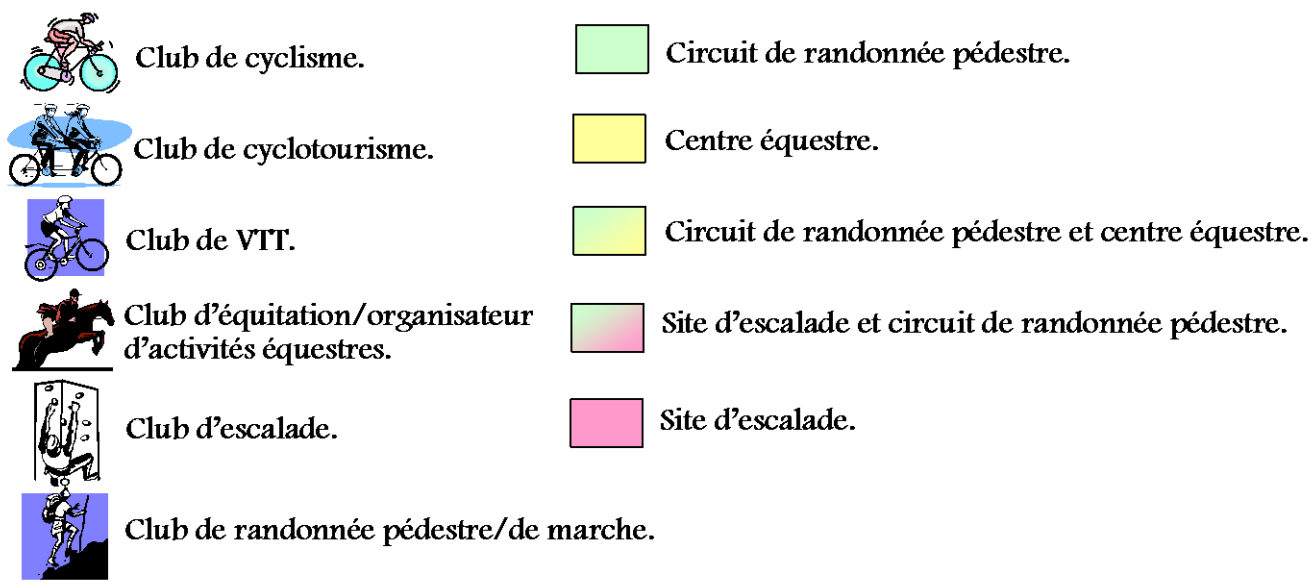
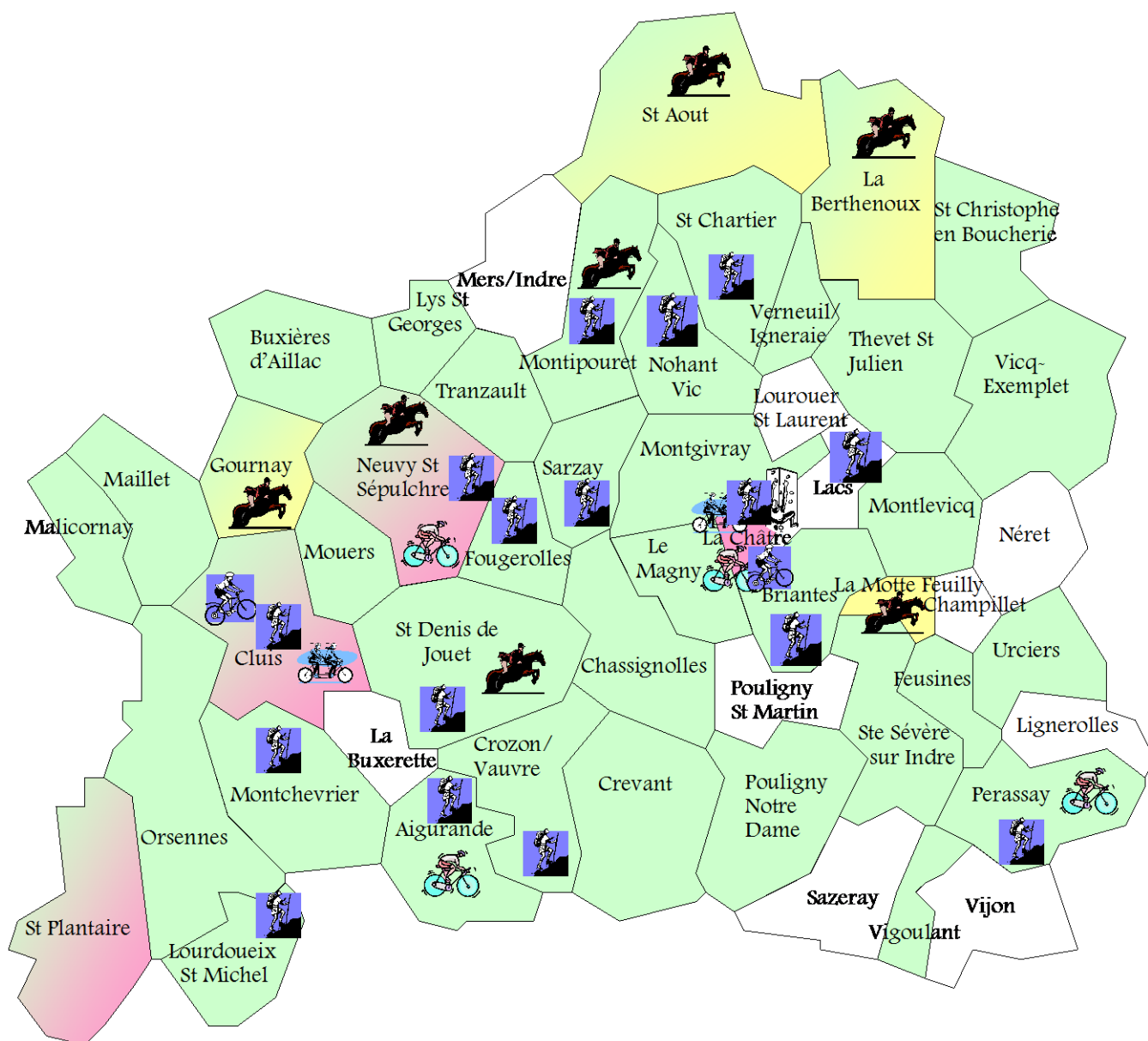
- ▲ Aménager des annexes (clubs house, vestiaires...)
- ▲ Pérenniser les emplois au sein des clubs disposant de salariés.
- ▲ Aménager l'extérieur du parking du parc des sports.
- ▲ Acquérir du matériel.

☞ Les projets des sports de grands terrains extérieurs sur le Pays

- ↳ Football : projet d'un club-house sur la commune de Chassignolles.
- ↳ Football : projet de vestiaires neufs à Saint Plantaire (vestiaires obsolètes), les anciens vestiaires serviront alors de club house.
- ↳ Football : projet de terrain synthétique à La Châtre.

3.3. Les sports terrestres sur le Pays de La Châtre en Berry

A. Etat des lieux cartographique des sports terrestres



B. Analyses et Constats cartographiques

☞ Les associations

La randonnée pédestre/marche constitue le sport terrestre le plus pratiqué sur le Pays de La Châtre en Berry, les clubs de cette discipline étant très nombreux et bien répartis sur le territoire.

Les sports de deux roues sont également facilement « praticables » sur le Pays grâce notamment :

- aux 4 clubs de cyclisme (La Châtre, Perassay, Aigurande et Neuvy Saint Sépulchre).
- aux 2 clubs de VTT (La Châtre et Cluis).
- aux 2 clubs de cyclotourisme (La Châtre et Cluis).

Autre sport terrestre assez développé sur le territoire, l'équitation complète l'offre de pratiques sportives à la population grâce aux nombreux clubs et organisateurs équestres qui maillent relativement bien le territoire.

Enfin, atout non négligeable pour le Pays : le club « MJC La Châtre Escalade » constitue un des 4 clubs de montagne escalade du département, permettant aux habitants du territoire de pouvoir pratiquer cette discipline au sein d'une association.

Certains sports terrestres ne peuvent pour leur part être pratiqués sur le Pays de La Châtre en Berry faute d'association « support » :

- pas de club de triathlon sur le territoire (le seul club de triathlon dans l'Indre étant situé à Châteauroux).
- pas de club de spéléologie.
- pas de club de roller sur le Pays (le club de roller du département étant localisé à Châteauroux).
- pas de club de clubs alpins français.
- pas de club de course d'orientation.

☞ Les équipements

La présence de nombreux circuits de randonnée pédestre sur le territoire constitue un avantage conséquent pour développer les sports terrestres (ainsi que le tourisme et l'animation du territoire) sur le Pays. Presque toutes les communes du Pays de La Châtre en Berry disposent ainsi d'un voire de plusieurs circuits de randonnée.

Le Pays présente un autre atout fort en termes de sites de pratiques de sports terrestres : l'existence de sites de pratique d'escalade (4 sites d'escalade sur le territoire !!!).

En ce qui concerne les sites de pratiques d'équitation, il existe une certaine cohérence entre localisation des clubs et localisation des centres équestres (La Berthenoux, St Août, La Motte Feuilly et Gournay). Seul bémol : les communes de Montipouret, Neuvy St Sépulchre et St Denis de Jouhet ont des clubs équestres (ou organisateurs d'activités équestres) sans avoir de centres équestres.

A contrario, même si la voie publique constitue le site prioritaire du cyclisme et du cyclotourisme, aucun équipement spécifique de deux roues n'est identifié sur le Pays :

- pas de vélodrome.
- pas de piste de bicross, de piste V.T.T...

C. Les sports terrestres : Etat des lieux et devenir

☞ Les atouts

- ✓ Présence de nombreux clubs de randonnée pédestre, de nombreux clubs d'équitation, de nombreux organisateurs équestres et de nombreux clubs de sports de deux roues.
- ✓ Une répartition géographique assez homogène des clubs terrestres sur le Pays.
- ✓ Présence sur le Pays d'un des 4 clubs de montagne escalade de l'Indre.
- ✓ Un réseau très complet de circuits de randonnées pédestres.
- ✓ Présence de 4 sites de pratiques spécifiques à l'escalade, les équipements de cette discipline n'étant en général pas très nombreux sur les Pays.
- ✓ Une certaine cohérence entre localisation des clubs et localisation des centres équestres.
- ✓ Les sports équestres sont en développement sur le territoire (augmentation du nombre de licenciés, résultats satisfaisants lors des compétitions...).

☞ Les freins

- ✗ Pas de possibilité de pratiquer de multiples sports terrestres faute de présence d'association : triathlon, spéléologie, roller, clubs alpins français, course d'orientation.
- ✗ Pas de sites spécifiques à la pratique des sports de deux roues (cyclisme, cyclotourisme, VTT, bicross...), pas de voies sécurisées.
- ✗ Pas de sièges pour les clubs de sports terrestres.
- ✗ Problèmes de financement de véhicules qui s'avèrent nécessaires à la pratique du cyclisme et du cyclotourisme.
- ✗ Manque de parc d'obstacles sur le parcours d'équitation de La Châtre (le concours hippique étant de ce fait en danger).

☞ Les besoins

- Besoin du cyclotourisme : aménager des voies sécurisées (aménagement de bandes cyclables). Les anciennes voies ferrées, qui sont actuellement à l'abandon, pourraient ainsi être réutilisées.
- Besoin de siège pour différents clubs de sports terrestres.
- Besoin de véhicules pour le cyclisme.
- Besoin de lieu pour organiser des manifestations de cyclisme. Auparavant le cyclisme utilisait le circuit automobile de La Châtre mais dorénavant, le temps d'utilisation de ce site est restreint et le cyclisme manque de site de pratique.
- Besoin pour l'équitation d'un parc d'obstacles/parcours d'équitation (le concours hippique de La Châtre étant en danger sans cet équipement).

☞ Les axes de développement

- ▲ Trouver et mutualiser un local qui servirait de siège à plusieurs clubs de sports terrestres.

▲ Voir pour le cyclisme comment trouver des véhicules (comité départemental ? ligue ? dispositif d'aide à l'achat de véhicules...).

▲ Aménager le site de pratique du concours hippique de La Châtre (saut d'obstacles).

▲ Etudier l'opportunité d'utiliser les anciennes voies ferrées comme sites de pratiques de certains sports terrestres.

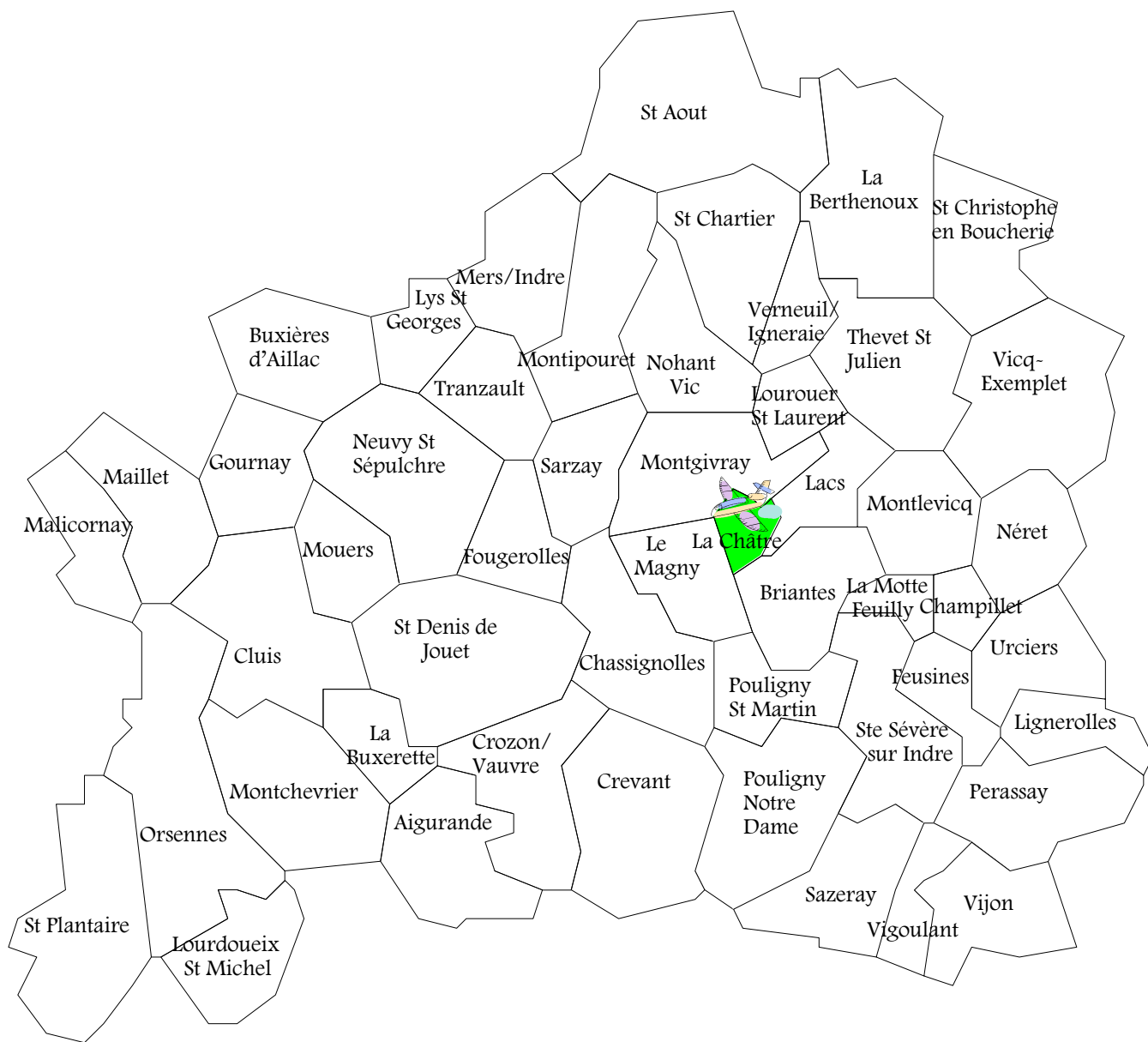
☞ Les projets identifiés

☞ Récupérer un siège pour les clubs de sports terrestres.

☞ Projet d'installer un parc d'obstacles et de mutualiser le parcours d'équitation (projet à voir avec le propriétaire du terrain)

3.4. Les sports aériens sur le Pays de La Châtre en Berry

A. Etat des lieux cartographique des sports aériens



Club d'aéromodélisme.



Site d'aéromodélisme.

B. Analyses et Constats cartographiques

☞ Les associations

Le tissu associatif des sports aériens est très faible sur le Pays de La Châtre en Berry. Seul le **club d'aéromodélisme** de La Châtre permet une pratique de sports aériens.

Les autres sports aériens ne peuvent être pratiqués au sein d'un club sur le territoire :

- pas de club de **vol moteur** (alors qu'il en existe 3 sur le département).
- pas de club de **parachutisme** (il y en a 5 sur le département).
- pas de club de **vol à voile** (sur deux clubs de vol à voile dans l'Indre).
- pas de club d'**U.L.M** (alors qu'il en est dénombré 7 sur le département).

Sur les 24 clubs de sports aériens sur le département de l'Indre, seul le club d'aéromodélisme de La Châtre se trouve sur le territoire. Ce nombre restreint peut s'expliquer en partie par l'absence relative de sites de pratiques de sports aériens.

☞ Les équipements

En ce qui concerne les sites de pratiques de sports aériens, le Pays Loire Nature dispose en tout et pour tout que d'un site de pratique d'aéromodélisme.

Aucun site de pratique ne permet donc la pratique du parachutisme, de l'ULM, du vol à voile et du vol moteur.

C. Les sports aériens : Etat des lieux et devenir

☞ Les atouts

- ✓ Présence d'un club et d'un site d'aéromodélisme sur le Pays.

☞ Les freins

- ✗ Un tissu associatif de sports aériens très faible sur le territoire (sur les 24 clubs de sports aériens sur le département de l'Indre, un seul club se trouve sur le territoire : pas de club d'U.L.M parachutisme, de vol moteur et de vol à voile sur le Pays.
- ✗ Pas d'aérodrome ni de sites de pratiques permettant la pratique de ces sports.

☞ Les besoins

- Pas de besoin particulier identifié.

☞ Les axes de développement

- ▲ Pas d'axe de développement à mettre en avant.

☞ Les projets identifiés

- ↳ Pas de projet concernant les sports aériens identifié sur le Pays de La Châtre en Berry

3.5. Les sports mécaniques sur le Pays de La Châtre en Berry

A. Etat des lieux cartographique des sports mécaniques



Association de sports automobiles.



Circuit de sports automobiles, piste de karting et circuit de motocyclisme.



Club de motocyclisme.



Circuit trial.

B. Analyses et Constats cartographiques

☞ Les associations

Le tissu associatif de sports mécaniques constitue un véritable atout pour le Pays de La Châtre en Berry.

Le territoire compte ainsi avec **l'écurie de sports automobiles** de La Châtre d'une des deux écuries du département (l'autre étant situé à Châtillon). A noter que la Région Centre compte seulement 12 écuries.

Deux **clubs motocyclisme** sont également situés sur le Pays et permettent aux habitants de pouvoir pratiquer de cette discipline sportive : la « section moto castraise » (à La Châtre) et le « Trial Club du Pays de La Châtre » (à Crevant).

Seul inconvénient en ce qui concerne les sports automobiles sur le territoire : aucune **association sportive de karting** n'est identifiée.

☞ Les équipements

Les infrastructures de sports mécaniques constituent également un atout fort pour le territoire.

En termes de **circuit de sports automobiles**, le circuit automobile « asphalte » de La Châtre est un des deux seuls circuits « asphaltes » de la Région Centre (l'autre étant basé sur Dreux). Ce circuit permet ainsi d'accueillir de nombreux pratiquants de sports automobiles (de la Région Centre et des Régions limitrophes). 3 disciplines sportives sont « praticables » sur le circuit : les sports automobiles, le motocyclisme et le karting. Seul bémol constaté : ce circuit n'est plus homologué « F.F.S.A » et ne peut donc plus recevoir des épreuves nationales.

En **karting**, le circuit automobile de La Châtre constitue un site de pratique homologué F.F.S.A pour le karting (il n'existe que 6 pistes de karting homologués FFSA en Région Centre).

En **motocyclisme**, pas moins de 4 sites de pratiques sont recensés :

- une piste de motocross à La Châtre, piste de 9 600 m² (1 600 x 6).
- une piste trial à Crevant, une à Lacs et une à La Châtre.

C. Les sports mécaniques : Etat des lieux et devenir

☞ Les atouts

✓ Possibilité de pratiquer le motocyclisme et les sports automobiles au sein d'associations sportives sur le Pays Beauce Val de Loire : les sports automobiles à La Châtre, le motocyclisme à Crevant et La Châtre.

✓ Présence d'un circuit automobile « asphalte » (La Châtre), un des deux seuls circuits « asphaltes » de la Région Centre qui permet ainsi d'accueillir de nombreux pratiquants de sports automobiles.

✓ Les sports automobiles, le motocyclisme et le karting sont « praticables » sur le circuit automobile de La Châtre.

✓ Présence d'une des 6 pistes de pratiques de karting homologuées « FFSA » en Région Centre (circuit automobile de La Châtre).

✓ Présence de nombreux sites de pratiques permettant la pratique du motocyclisme (circuit trial, circuit de motocross).

☞ Les freins

- ✗ Pas d'association sportive de karting sur le Pays.
- ✗ Le circuit automobile de La Châtre n'est plus homologué « F.F.S.A » et ne peut donc plus recevoir des épreuves nationales.
- ✗ Problématique pour le motocross : l'accès au site de pratique est difficile. La solution envisagée par Mr le Maire de La Châtre serait d'accéder à un autre endroit en achetant plusieurs parcelles à des particuliers qui ne sont pas d'accord pour vendre.

☞ Les besoins

- Besoin d'homologation du circuit automobile de La Châtre.
- Besoin d'accès aux sites de pratique pour le motocross.

☞ Les axes de développement

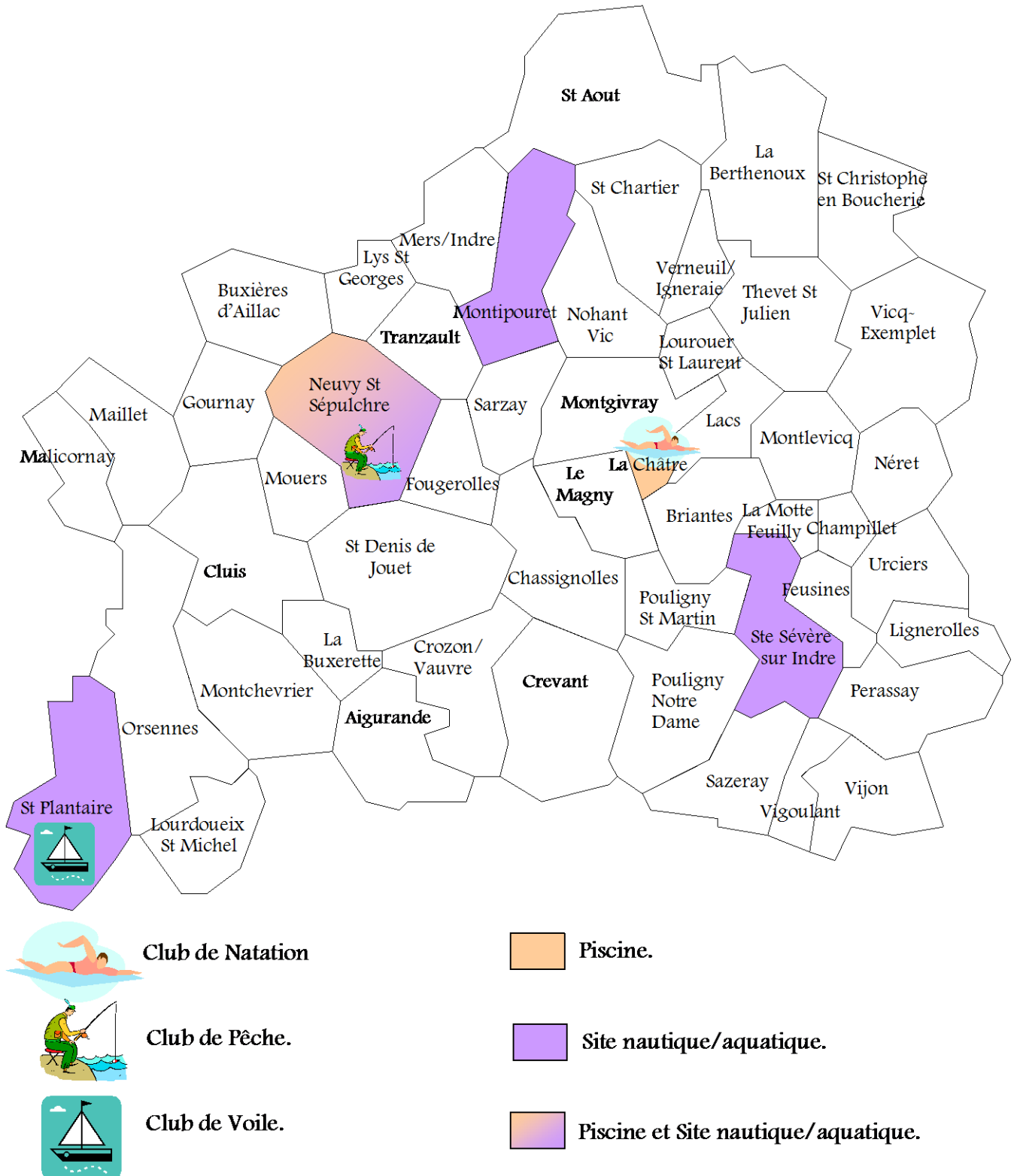
- ▲ Homologuer le circuit automobile de La Châtre en Berry.
- ▲ Ouvrir une discussion/négociation avec les propriétaires de l'accès aux sites de pratiques de motocross pour pouvoir laisser l'accès aux licenciés du club et ainsi pérenniser cette activité.

☞ Les projets identifiés

↳ Projet des sports automobiles : une action a été inscrite dans le contrat de Pays en cours – la rénovation du circuit automobile de La Châtre. Cette action, qui s'avère nécessaire pour homologuer le circuit (et donc pouvoir recevoir des compétitions de sports mécaniques), n'a pas encore été réalisée.

3.6. Les sports nautiques sur le Pays de La Châtre en Berry.

A. Etat des lieux cartographique des sports nautiques



B. Analyses et Constats cartographiques

☞ Les associations

Le tissu associatif de sports nautiques est assez restreint sur le territoire. En effet de multiples disciplines sportives nautiques ne peuvent être pratiquées au sein d'une association :

- pas de club d'aviron sur le territoire.
- pas de club de triathlon (le seul club de triathlon de l'Indre se trouve à Châteauroux).
- pas de club de canoë-kayak (alors qu'il est comptabilisé 3 clubs sur le département à Châteauroux, Le Blanc et Tournon St Martin).
- pas de club de ski nautique (2 clubs de ski nautique dans l'Indre).
- pas de club d'Études et Sports Sous Marins - E.S.S.M (5 clubs sont localisés sur le département).
- pas de club de motonautisme (le département n'en comptant de toute façon aucun).

Seul trois sports nautiques peuvent être pratiqués sur le Pays de La Châtre en Berry :

- la natation au sein du club de « l'Union Sportive de La Châtre Natation », club affilié « F.F.N » proposant la pratique de la natation sportive.
- la pêche à Neuvy St Sépulchre.
- la voile à St Plantaire.

L'offre de pratique de sports nautiques est donc assez faible sur le Pays, ce qui contraint les habitants du Pays à faire des déplacements assez conséquents pour s'adonner à leur discipline sportive de prédilection.

☞ Les sites nautiques/aquatiques et les piscines.

En ce qui concerne les piscines, le Pays de La Châtre en Berry comptabilise 2 piscines/5 bassins :

- la piscine du récréative du camping de Neuvy St Sépulchre est un bassin découvert de 72m² qui reçoit essentiellement des loisirs.
- la piscine de La Châtre comprend pour sa part 4 bassins :
 - un bassin ludique intérieur de 180m² (pratique loisirs).
 - un bassin sportif intérieur de 250m² (natation sportive, loisirs, aquagym).
 - un grand bassin ludique extérieur de 312 m² (pratique loisirs).
 - un petit bassin ludique extérieur de 144 m² (pratique loisirs également).

La localisation de la piscine principale sur le Pays (La Châtre) est en cohérence avec la localisation du seul club de natation du Pays (La Châtre).

En termes de sites de pratiques nautiques et aquatiques autres que les piscines, 4 sites sont localisés sur le Pays de La Châtre en Berry :

- l'étang de pêche de Ste Sévère/Indre (étang des « Rongères ») est un site naturel aménagé permettant la pratique de la pêche au coup en eau douce.
- le parcours de pêche de Montipouret est un site naturel aménagé permettant la pratique de la pêche au coup en eau douce et de la pêche sportive à la mouche.
- le parcours de pêche de Neuvy St Sépulchre est un site naturel aménagé permettant également la pratique de la pêche au coup en eau douce.
- l'installation nautique de St Plantaire (plage des Fougères) est un site naturel aménagé qui permet pour sa part la pratique de la planche à voile, de la voile, du ski nautique, du motonautisme, du canoë de randonnée, de la pêche au coup....

C. Les sports nautiques : Etat des lieux et devenir

☞ Les atouts

- ✓ Possibilité de pratiquer la pêche, la natation sportive et la voile sur le territoire.
- ✓ La piscine de La Châtre est un établissement aquatique important (4 bassins) et permettant une pratique diversifiée sur ses bassins (pratique sportive, pratique scolaire et pratique loisirs).
- ✓ Cohérence entre la localisation de la piscine principale sur le Pays (La Châtre) et la localisation du seul club de natation du Pays (La Châtre).
- ✓ Présence de sites de pêche.
- ✓ La plage des Fougères à St Plantaire permet la pratique de nombreuses disciplines sportives nautiques.

☞ Les freins

- ✗ Le tissu associatif de sports nautiques est faible sur le Pays de La Châtre en Berry. De nombreux sports nautiques ne sont pas « praticables » au sein d'un club sur le territoire : aviron, canoë-kayak, triathlon, ski nautique, motonautisme, E.S.S.M.
- ✗ Peu d'établissement aquatique sur le territoire (la piscine de Neuvy St Sépulchre étant une piscine de camping, l'établissement aquatique de La Châtre peut être considéré comme le seul établissement aquatique du territoire).

☞ Les besoins

- Pas de besoin particulier identifié.

☞ Les axes de développement

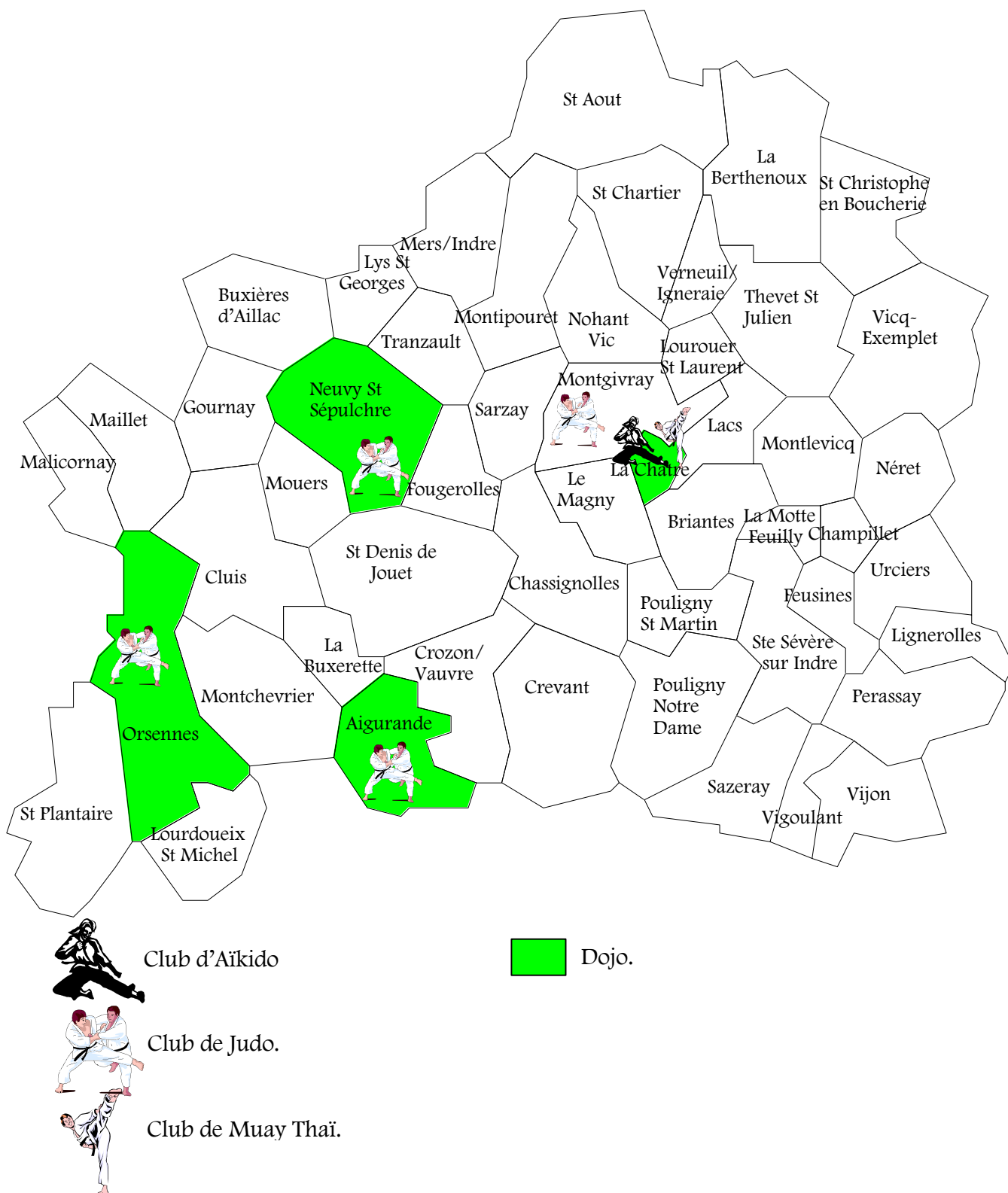
- ▲ Pas d'axe de développement à mettre en avant.

☞ Les projets identifiés

- ↳ Pas de projet concernant les sports nautiques identifié sur le Pays de La Châtre en Berry.

3.7. Les sports de combat sur le Pays de La Châtre en Berry

A- Etat des lieux cartographique



B. Analyses et Constats cartographiques

☞ Les associations de sports de combat

Atout non négligeable : les habitants du Pays Loire Nature peuvent s'adonner aux joies du judo au sein de nombreuses associations sportives de judo sur le territoire (clubs à Montgivray, Aigurande, Orsennes et Neuvy St Sépulchre).

L'aïkido est également « praticable » sur le territoire à La Châtre (MJC de La Châtre), le Pays comptants ainsi un des 5 clubs d'aïkido du département.

Dernier sport de combat proposé aux habitants du territoire, le muay thaï dispose d'un club à La Châtre (US La Châtre section Muay Thai). La présence de cette discipline sportive est un véritable avantage pour le territoire dans la mesure où cette discipline est assez rare (seulement 3 clubs sur le département de l'Indre dont celui de La Châtre) et propose une diversité de pratique de sports de combat.

Cependant, de nombreux sports de combat ne sont pour leur part pas « praticables » sur le Pays faute de club support. C'est le cas :

- du taekwondo (2 clubs sur le département).
- de la lutte.
- de karaté (alors que le karaté ne compte pas moins de 13 clubs dans l'Indre !!!).
- de la boxe (française et anglaise) alors que 6 clubs de boxe sont répertoriés sur le département.

☞ Les équipements de sports de combat

Le Pays compte 4 dojos où peuvent être pratiqués les sports de combat :

- le dojo intercommunal de La Châtre (300m²) permet la pratique du judo et de ses disciplines associées, de l'aïkido, du budo, du tai chi chuan....
- le dojo communal d'Aigurande (350m²) permet aussi la pratique du judo et de ses disciplines associées.
- le dojo communal d'Orsennes (250m²) permet la pratique du judo et de ses disciplines associées.
- le dojo communal de Neuvy St Sépulchre (70m²) permet la pratique du judo et de ses disciplines associées.

En ce qui concerne le maillage territorial de ces équipements sportifs, il faut noter une certaine cohérence entre la localisation des dojos et la localisation des clubs. La quasi-totalité des communes disposant d'une association de sports de combat ont un dojo.

C. Les sports de combat : Etat des lieux et devenir

☞ Les atouts

- ✓ La possibilité de pratiquer le judo, l'aïkido et le muay thaï au sein d'associations sportives sur le Pays de La Châtre en Berry.
- ✓ La présence d'un club de muay thaï est un véritable avantage pour le territoire dans la mesure où cette discipline est assez rare et compte assez peu de club.
- ✓ Présence de 4 dojos sur le territoire permettant la pratique des sports de combat.

✓ Une certaine cohérence entre la localisation des dojos et la localisation des clubs (la quasi-totalité des communes disposant d'une association de sports de combat ont un dojo).

☞ Les freins :

- * Pas de club de taekwondo, de lutte, de karaté et de boxe (française et anglaise) sur le Pays.
- * Le territoire ne compte aucun club de karaté alors qu'il est comptabilisé 13 clubs de karaté dans l'Indre.
- * Pas de possibilité d'accueillir des personnes handicapées dans certains clubs faute d'infrastructure sportive adaptée.
- * Manque de salle spécifique « sports de combat », certains clubs étant contraint de pratiquer sur des sites non adéquats (ex : salle des fêtes).

☞ Les besoins

- Besoin d'une salle spécifique dédiée à la pratique des sports de combat.

☞ Les axes de développement

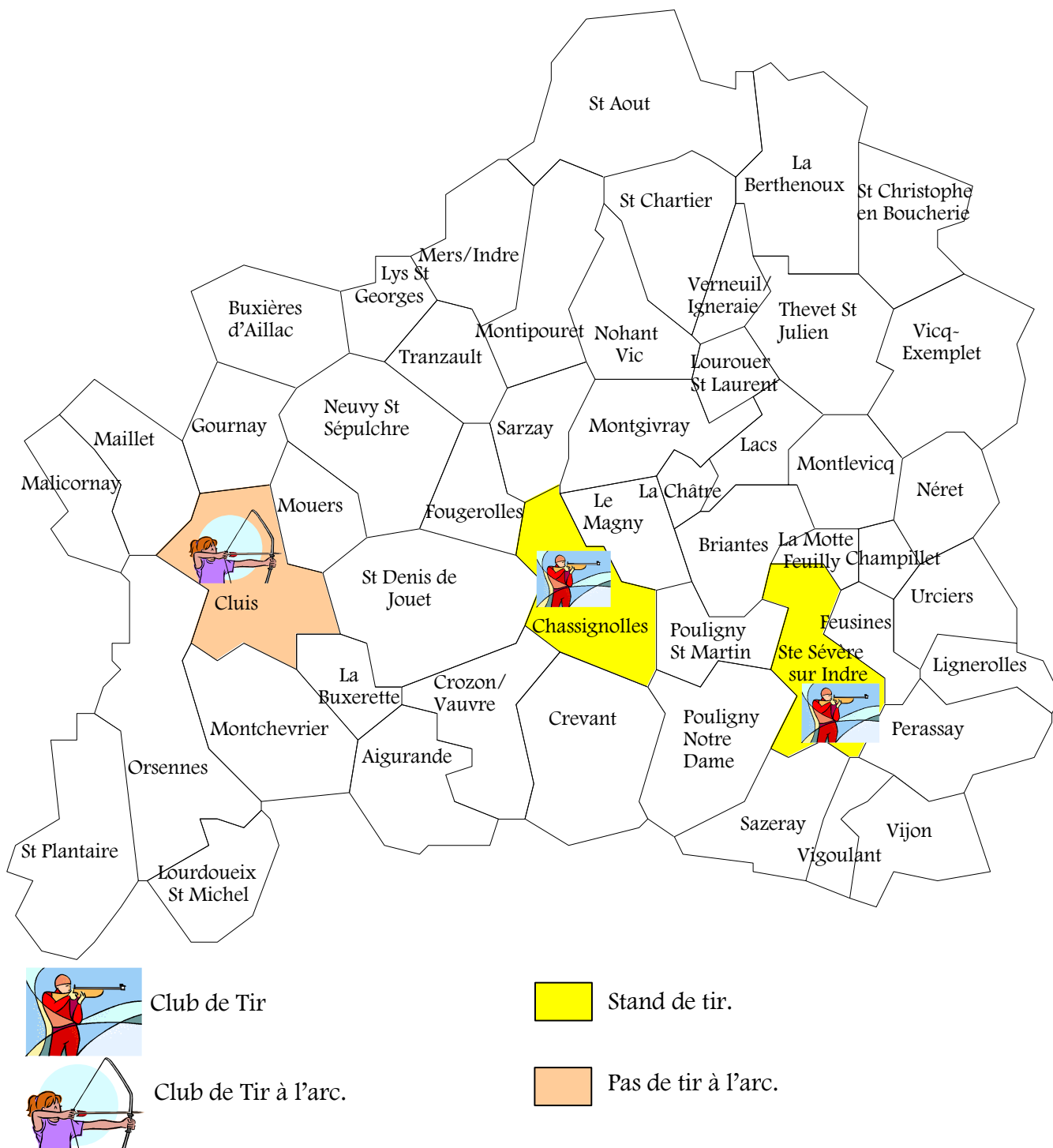
▲ Réunir l'ensemble des clubs de sports de combat sur le Pays de La Châtre en Berry puis aborder l'opportunité de construire un dojo (quel lieu d'implantation ? quelles caractéristiques techniques ? quel maître d'ouvrage ? quelle utilisation ? quelle répartition des créneaux horaires ?)

☞ Les projets identifiés

- ↳ Projet de construction d'une salle spécifique sur le territoire.

3.8. Les sports de cible sur le Pays de La Châtre en Berry.

A- Etat des lieux cartographique



B. Analyses et Constats cartographiques

☞ Les associations

Deux sports de cible peuvent être pratiqués sur le Pays au sein d'une association sportive :

- le **tir sportif** grâce aux deux clubs situés sur le territoire : « l'Association Séveroise de tir sportif » (Ste Sévère) et « l'Union Sportive Chassignollaise » (Chassignolles).
- le **tir à l'arc** sur la commune de Cluis.

Le **ball trap** ne peut pas, pour sa part, être pratiqué sur le territoire au sein d'un club faute d'association sportive existante (il est dénombré 4 clubs de ball trap sur le département de l'Indre).

☞ Les équipements

En ce qui concerne le **pas de tir à l'arc communal de Sainte Sévère**, le site découvert propose une aire de pratique longue de 57mètres.

En ce qui concerne les **sites de pratiques du tir sportif**, 3 stands sont répertoriés sur le territoire :

- le **stand de 25 et 50 mètres de Sainte Sévère**, stand découvert de 15 couloirs/pistes permettant la pratique de la carabine et du pistolet.
- le **stand de 10 mètres de Chassignolles**, stand intérieur de 11 couloirs/pistes permettant aussi la pratique de la carabine et du pistolet.
- le **stand de 50 mètres de Chassignolles**, stand de 12 couloirs/pistes permettant également la pratique de la carabine et du pistolet.

Le territoire ne dispose pas de **stand de ball trap**, ce qui constitue une faiblesse relative étant donné qu'aucun club de cette discipline n'est identifié sur le territoire.

C. Les sports de cible : Etat des lieux et devenir

☞ Les atouts

- ✓ Possibilité de pratiquer le tir sportif et le tir à l'arc sur le Pays de La Châtre en Berry au sein d'associations sportives.
- ✓ Un réseau d'équipements sportifs assez bien répartis sur le Pays et répondant aux attentes des associations sportives utilisatrices.
- ✓ Cohérence entre la localisation des clubs de sports de cibles (Cluis, Chassignolles et Saint Sévère) et la localisation des sites de pratiques de sports de cible (Cluis, Chassignolles et Saint Sévère) : tous les clubs de sports de cibles ont un lieu de pratique à disposition.

☞ Les freins

- ✗ Pas de clubs ni de stand de ball trap.

☞ Les besoins

- Pas de besoin particulier identifié.

☞ Les axes de développement

▲ Pas d'axe de développement à mettre en avant.

☞ Les projets identifiés

☞ Pas de projet concernant les sports de cible identifié sur le Pays de La Châtre en Berry.

3.9. Les sports de boules sur le Pays de La Châtre en Berry

A- Etat des lieux cartographique



B. Analyses et Constats cartographiques

☞ Les associations

Atout non négligeable : le Pays de La Châtre en Berry compte de nombreux **clubs de pétanque** (9 clubs répertoriés), clubs qui s'avèrent être de surcroît bien répartis sur le territoire.

Le **club de boules** de l'Union Sportive de La Châtre vient compléter l'offre de pratiques des sports de boules sur le Pays.

Hormis ces deux disciplines sportives, le tissu associatif de sports de boules est assez restreint sur le territoire. A titre d'exemple, il n'est identifié :

- aucun **club de bowling** (2 clubs de bowling étant comptabilisés dans l'Indre)
- aucun **club de billard** (les deux clubs de billard du département se situant à Châteauroux et au Blanc).

☞ Les équipements

Les **boulodromes** sont très nombreux sur le Pays. Pas moins de 20 communes disposent d'au moins un boulodrome (soit 39.22% des communes du Pays). Outre une pratique associative, le nombre très conséquent de boulodromes sur le Pays permet également une pratique « loisirs », « libre » de la pétanque.

Petit bémol néanmoins en ce qui concerne les boulodromes du Pays : il subsiste une certaine inadéquation entre le lieu d'implantation des clubs de pétanque et la localisation des boulodromes. En effet, certaines communes où sont situés des clubs de pétanque ne disposent pas de boulodrome et de nombreuses communes disposant d'un boulodrome n'ont pas de club support.

En ce qui concerne les autres équipements sportifs de sports de boules, il faut noter qu'au regard du recensement des équipements sportifs réalisé par l'Etat :

- **aucune salle spécifique de billard** n'est identifiée.
- **aucun bowling** ne se trouve sur le Pays.

C. Les sports de boules : Etat des lieux et devenir

☞ Les atouts

- ✓ Présence de très nombreux clubs de pétanque sur le Pays de La Châtre en Berry, clubs qui sont maillent convenablement le territoire.
- ✓ Présence de nombreux boulodromes sur le territoire.

☞ Les freins

- ✗ Pas de club de bowling et de club de billard sur le territoire.
- ✗ Pas de bowling ni de salle spécifique de billard sur le territoire.
- ✗ Une inadéquation entre le lieu d'implantation des clubs de pétanque et la localisation des boulodromes (certaines communes où sont situés des clubs de pétanque ne disposent pas de boulodrome et de nombreuses communes disposant d'un boulodrome n'ont pas de club support).

☞ Les besoins

- Pas de besoin particulier identifié.

☞ Les axes de développement

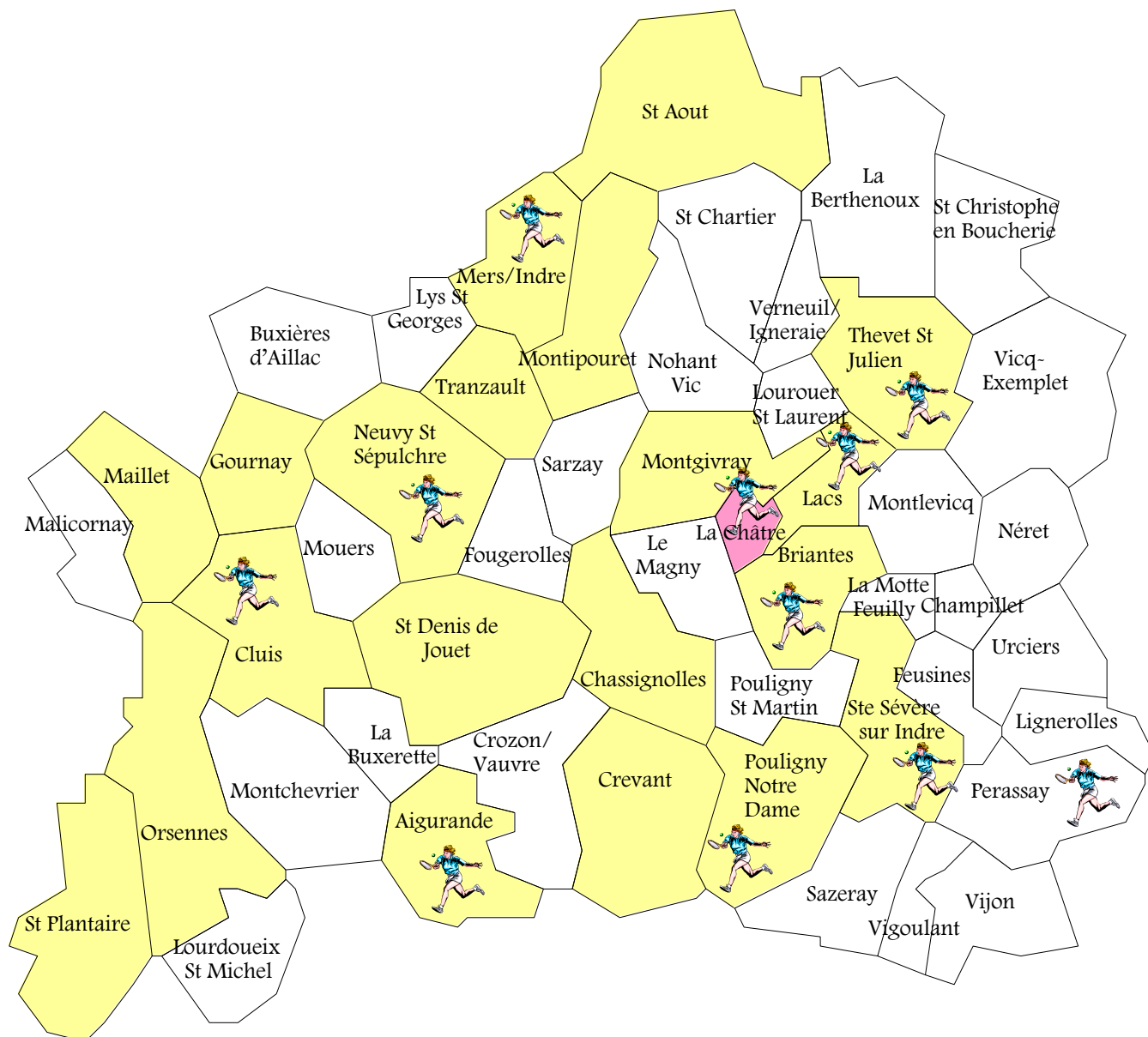
- ▲ Pas d'axe de développement à mettre en avant.

☞ Les projets identifiés

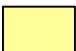
- ↪ Pas de projet concernant les sports de boules identifié sur le Pays de La Châtre en Berry.


3.10. Les sports d'équipements spécifiques (tennis, escrime, squash, gymnastique) sur le Pays de La Châtre en Berry

A- Etat des lieux cartographique



Club de Tennis.

 Court(s) de tennis découvert(s).

 Court de tennis découvert, court de tennis couvert.et salle de gymnastique

B. Analyses et Constats cartographiques

☞ Les associations

Les **clubs de tennis** sont nombreux sur le Pays et maillent correctement le territoire, offrant ainsi aux habitants du territoire la possibilité de pratiquer le tennis assez aisément sans trop de contrainte de transport.

11 clubs sont ainsi répertoriés sur le Pays (Briantes, La Châtre, Lacs, Perassay, Pouigny Notre Dame, Ste Sévère/Indre, Thevet St Julien, Aigurande, Cluis, Mers/Indre, Neuvy Syt Sépulchre).

Les autres sports d'équipements spécifiques ne peuvent être pratiqués sur le territoire au sein d'un club :

- pas de club **d'escrime** (il existe 1 club d'escrime sur le département à Chateauroux).
- pas de club de **squash** (2 clubs de squash sur le département à Issoudun et au Blanc).
- pas de club de **gymnastique sportive** (5 clubs de gymnastique dans l'Indre : Issoudun, Tournon Saint Martin, Chateauroux, Argenton/Creuse, Le Blanc).

☞ Les équipements

La quasi-totalité des communes où se situent un club de tennis compte au moins un **court de tennis**. Les possibilités de pratiques sont d'autant plus grandes que certaines communes sur lesquelles ne se situent pas d'associations sportives possèdent tout de même des équipements pouvant accueillir la pratique de ce sport. Le nombre de courts de tennis est donc assez important sur le Pays.

Seul inconvénient constaté : il n'est dénombré qu'une seule commune disposant de courts couverts (La Châtre), ce qui ne facilite pas une pratique hivernale de la discipline. L'orientation à privilégier pour le tennis est donc la mise en place de courts couverts.

Bien que le Pays de La Châtre en Berry ne compte pas de club de gymnastique, cette discipline a tout de même un site de pratique spécifique : deux **salles de gymnastique** sont ainsi situées à La Châtre. Le site (le gymnase Rousseau) comprend entre autre :

- une salle de 390 m2 permettant notamment la pratique de la gymnastique artistique et la pratique du tumbling.
- une salle de 277.5 m2 permettant la pratique de la gymnastique artistique, la pratique du trampoline, de la boxe...

Par contre il n'est pas identifié sur le territoire :

- de **salle spécifique** à la pratique de **l'escrime**.
- de **terrain spécifique** à la pratique du **squash**.

C. Les sports d'équipements spécifiques : Etat des lieux et devenir

☞ Les atouts

- ✓ Un tissu associatif de tennis assez conséquent et bien réparti sur le territoire.
- ✓ Une adéquation entre la localisation des clubs de tennis et l'implantation des équipements de tennis (Perassay étant la seule exception).
- ✓ Présence de salles spécifiques de gymnastique et de terrain de tennis couvert sur la commune de La Châtre.

☞ Les freins

- ✖ Pas de club d'escrime, de squash et de gymnastique sportive sur le Pays.
- ✖ Pas de salle d'escrime ni de terrain de squash sur le territoire.
- ✖ Peu de terrain de tennis couvert sur le Pays, ce qui ne facilite pas la pratique hivernale du tennis.

☞ Les besoins

- Besoin de sites de pratiques couverts

☞ Les axes de développement

- ▲ Voir l'opportunité de construire un site couvert sur le Pays.

☞ Les projets identifiés

- ↳ Pas de projet identifié sur le territoire.

4. Bilan récapitulatif du sport sur le Pays

Les communes : leur population, leurs équipements sportifs (Source – R.E.S M.J.S.V.A)

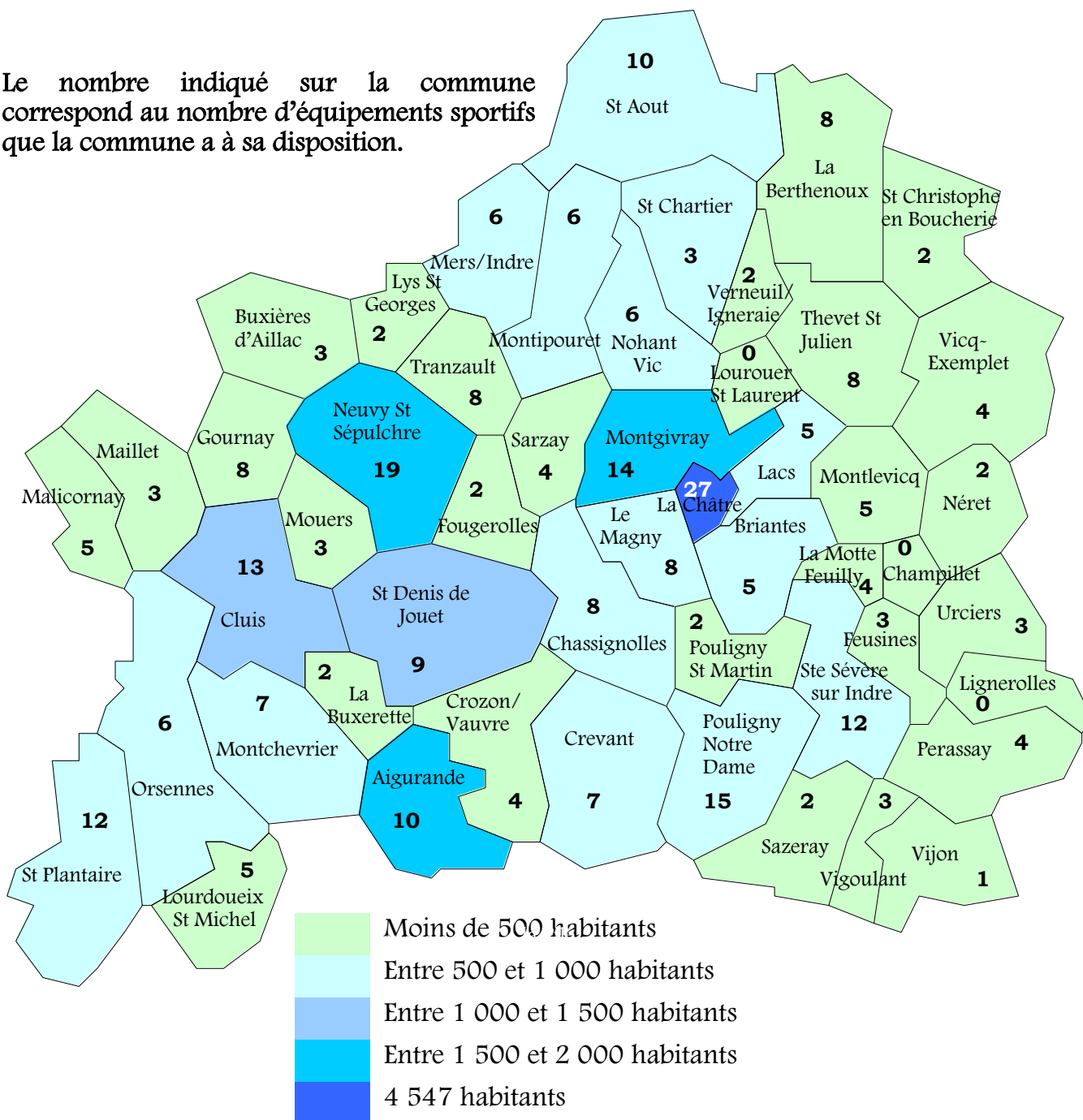
<i>Commune</i>	<i>Population (nombre d'habitants)</i>	<i>Nombre d'équipements sportifs</i>	<i>Ratio nombre d'équipement par nombre d'habitants</i>
Briantes	557	5	1 équip. pour 111 h
Champillet	154	Pas d'équipement sportif	
Chassignolles	543	8	1 équip. pour 68 h
Feusines	192	3	1 équip. pour 64 h
La Berthenoux	468	8	1 équip. pour 58 h
La Chatre	4 547	27	1 équip. pour 168 h
La Motte Feuilly	42	4	1 équip. pour 10 h
Lacs	614	5	1 équip. pour 123 h
Le Magny	858	8	1 équip. pour 107 h
Lignerolles	136	Pas d'équipement sportif	
Lourouer St Laurent	224	Pas d'équipement sportif	
Montgivray	1681	14	1 équip. pour 120 h
Montlevicq	116	5	1 équip. pour 23 h
Neret	208	2	1 équip. pour 104 h
Nohant Vic	500	6	1 équip. pour 83 h
Perassay	443	4	1 équip. pour 111 h
Poulligny Notre Dame	605	15	1 équip. pour 40 h
Poulligny St Martin	254	2	1 équip. pour 127 h
St Aout	814	10	1 équip. pour 81 h
St Chartier	540	3	1 équip. pour 180 h
St Christophe en Boucherie	246	2	1 équip. pour 123 h
Ste Sévère-sur-Indre	899	12	1 équip. pour 75 h
Sazeray	319	2	1 équip. pour 159 h
Thevet St Julien	455	8	1 équip. pour 57 h
Urciers	261	3	1 équip. pour 87 h
Verneuil-sur-Igneraie	327	2	1 équip. pour 113 h
Vicq-Exempt	360	4	1 équip. pour 90 h
Vigoulant	109	3	1 équip. pour 36 h
Vijon	320	1	1 équip. pour 320 h
Aigurande	1 668	10	1 équip. pour 167 h
Crevant	713	7	1 équip. pour 102 h
Crozon-sur-Vauvre	388	4	1 équip. pour 97 h
La Buxerette	128	2	1 équip. pour 64 h
Lourdoux-St-Michel	426	5	1 équip. pour 85 h
Montchevrier	537	7	1 équip. pour 77 h
Orsennes	791	6	1 équip. pour 132 h
St Denis de Jouhet	1 008	9	1 équip. pour 112 h
St Plantaire	550	12	1 équip. pour 46 h
Buxieres d'Aillac	217	3	1 équip. pour 72 h
Cluis	1 063	13	1 équip. pour 82 h
Fougerolles	287	2	1 équip. pour 143 h
Gournay	283	8	1 équip. pour 35 h
Lys St georges	213	2	1 équip. pour 106 h
Maillet	248	3	1 équip. pour 83 h

Malicornay	196	5	1 équip. pour 39 h
Mers-sur-Indre	584	6	1 équip. pour 97 h
Montipouret	507	6	1 équip. pour 84 h
Mouhers	250	3	1 équip. pour 83 h
Neuvy St Sépulchre	1 654	19	1 équip. pour 87 h
Sarzac	319	4	1 équip. pour 80 h
Tranzault	323	8	1 équip. pour 40 h

- Communauté de communes de La Châtre et Sainte Sévère.
- Communauté de communes de la Marche Berrichonne.
- Communes hors communauté de communes.

La population et les équipements sportifs sur le Pays de La Châtre en Berry (Source : R.E.S – M.J.S.V.A)

Le nombre indiqué sur la commune correspond au nombre d'équipements sportifs que la commune a à sa disposition.



La répartition territoriale des équipements sportifs du Pays de La Châtre en Berry : constats théoriques (cartes et tableaux).

Deux remarques apparaissent d'emblée au regard de la cartographie de la population et des équipements sportifs :

- le Pays de La Châtre en Berry est un **Pays essentiellement rural** et très peu de communes dénombrent un nombre conséquent d'habitants (hormis La Châtre qui compte 4 547 habitants, il n'y a pas une commune de plus de 2000 habitants et il est recensé seulement 6 communes de plus de 1 000 habitants). Ce constat de ruralité, couplé avec un constat d'un tissu associatif peu fourni, fait que le territoire n'a pas besoin d'un nombre important d'équipements sportifs (il conviendrait peut être plus de s'axer ici sur du qualitatif que sur du quantitatif).

- **Seulement 3 communes du territoire ne disposent d'aucun équipement sportif**, ce qui est honorable au regard du peu d'habitants résidant sur bon nombre de communes (30 communes ont moins de 500 habitants).

D'autre part, il peut être noté que les équipements sportifs sont relativement bien répartis sur le de La Châtre en Berry et que chaque « zone géographique » est bien couverte et dotée en équipements sportifs :

- l'**Ouest** du Pays avec beaucoup de communes disposant d'un nombre important d'équipements sportifs (St Plantaire, Cluis, Montchevrier, Gournay).

- le **Centre** du Pays est également très bien équipé avec des communes « phares » telles que La Châtre, Neuvy St Sépulchre, Mongivray...

- le **Nord** du Pays est également bien équipé avec des communes telles que St Aout, La Berthenoux...

- le **Sud** du Pays possède également bon nombre d'infrastructures sportives (notamment sur les communes d'Aigurande et de Pouligny Notre Dame).

- l'**Est** du territoire est pour sa part moins bien doté mais la proximité de la commune de La Châtre qui compte bon nombre d'équipements atténue cet inconvénient.

A noter également qu'il existe une certaine **cohérence entre le nombre d'habitants sur les communes et le nombre d'équipements sportifs sur ces communes**. Les communes les plus équipées sont les communes disposant du plus grand nombre d'habitants (La Châtre, Neuvy St Sépulchre, Montgivray).

En prenant en considération l'unique critère « **nombre d'équipements par commune** », il apparaît que **La Châtre, Neuvy St Sépulchre et Montgivray** sont les communes les mieux dotées (elles disposent respectivement de 27,19 et de 14 équipements sportifs).

A contrario, 3 communes du Pays Loire Nature ne comptent aucun équipement sportif (Champillet, Lignerolles, Lourouer St Laurent).

Au regard du critère plus pertinent « **nombre d'équipement sportif par nombre d'habitants** », une certaine homogénéité apparaît sur le territoire et peu de communes s'avèrent être sous-équipées (la commune la moins bien équipée au regard de ce ratio étant Vijon qui compte 1 équipement sportif pour 320 habitants, ce qui reste tout de même acceptable).

Au regard de ce critère, les communes les plus équipées étant Montlevicq (1 équipement pour 23 habitants), Gourany (1 pour 35 habitants) et Vigoulant (1 pour 36 habitants).

En ce qui concerne la **typologie des équipements sportifs du Pays**, les sites de pratiques les plus répandues sur le territoire sont les circuits de randonnées, les terrains de football, les boulodromes et les courts de tennis.

La répartition territoriale des équipements sportifs sur les Communautés de communes

La Communauté de communes « de La Châtre et Sainte Sévère »

- *16 792 habitants*
- *166 équipements sportifs*
- *1 équipement sportif pour 101 habitants.*

La Communauté de communes « de La Châtre et Sainte Sévère » est assez bien structurée en termes d'équipements sportifs. A titre d'exemple, 5 communes du groupement ont au moins 10 équipements sportifs (La Châtre, Montgivray, St Août, Pouligny Notre Dame et Ste Sévère/Indre). Un bémol apparaît néanmoins sur cet EPCI : les trois communes ne comptant aucune infrastructure sportive (Champillet, Lignerolles et Lourouer St Laurent) se situent sur ce groupement.

En ce qui concerne la répartition géographique, les équipements sportifs sont en grande partie sur l'Ouest du groupement, en raison notamment de la forte densité des équipements sur La Châtre et Montgivray). L'est du groupement est donc moins bien pourvu en site de pratiques.

La Communauté de communes est à l'instar du Pays bien dotée en circuits de randonnées, terrains de football, boulodromes et courts de tennis.

En ce qui concerne la prise en compte du sport, ce groupement est compétent pour « *les activités sportives* » d'une part et « *la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements sportifs* » d'autre part.

La Communauté de communes « de la Marche Berrichonne »

- *6 209 habitants*
- *62 équipements sportifs*
- *1 équipement sportif pour 100 habitants.*

La Communauté de communes « de la Marche Berrichonne » est assez bien structurée en infrastructures sportives. Elle a à peu de chose près le même ratio équipement/habitant que la communauté de communes de La Châtre et Ste Sévère (1 équipement sportif pour 100 habitants), ce qui dénote une certaine homogénéité sur le territoire.

Les équipements sportifs sont également assez bien répartis sur la communauté de communes et une cohérence existe entre le nombre d'équipements sportifs et le nombre d'habitants sur la commune. Toutes les communes de l'E.P.C.I ont au moins un équipement

Là encore, circuits de randonnées, terrains de football, boulodromes et courts de tennis sont les équipements sportifs les plus répandus sur le territoire.

Cette communauté de communes a la compétence « *construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs* »